

Dans le sillage du
VAE Philippe Hello,
président de l'Entraide Marine. *p.42*

Vie des Unités
La compagnie des marins-pompiers
de Cherbourg fête ses 60 ans. *p.48*

Déryptage
Passage du cyclone Chido à Mayotte :
les opérations à dominante humanitaire. *p.56*

Cols.bleus

#3131
Novembre 2025



Indopacifique
LA ZONE QUI MONTE

LE MAGAZINE DE LA MARINE NATIONALE

Les enfants viennent plus vite que les galons.



Solidarm vous accompagne
dès le début de votre carrière,
et dès que votre famille s'agrandit.

La mutuelle sociale
des forces armées



Capitaine de vaisseau
Cécile Dumont-Dayot
 commandant du SIRPA Marine

INDOPACIFIQUE

La Marine au cœur des enjeux globaux

Région courtisée aux nombreux contrastes, l'Indopacifique concentre une croissance économique considérable, des tensions géopolitiques exacerbées et des défis environnementaux incontournables. Véritable carrefour du commerce mondial, principalement maritime, il est aussi un espace de rivalités croissantes, où la liberté de navigation et le droit international sont régulièrement contestés. Grâce à ses territoires ultramarins, la France y est une puissance riveraine. Cette présence lui confère des droits mais aussi des devoirs : sa responsabilité est immense pour la protection de ses intérêts, à la

fois sur le territoire et dans sa zone économique exclusive (ZEE) de plus de 9 millions de km² où résident presque 1,8 million de citoyens français. La France y stationne et déploie ainsi des forces pour garantir sa souveraineté et participer à la sécurité régionale. Cette ambition se heurte pourtant à une réalité : vaste étendue des zones à protéger par des moyens comptés et compétition stratégique désinhibée. Pour y répondre, la France s'entoure donc de partenaires régionaux, s'appuie sur une diplomatie de défense déterminée et peut compter sur l'engagement constant des Armées et des administrations compétentes. Dans un monde en recomposition, la Marine nationale y tient un rôle clé : présence permanente et visible et coopération active pour agir. Ce mois-ci *Cols bleus* vous propose aussi de lire les propos du président de l'Entraide Marine ADOSM,

association au service des marins en difficulté. Un coup de projecteur sur cette association altruiste de la Marine me semblait essentielle : dépendante de nos adhésions et des dons, sa force pour accompagner, en cas de coup dur, les marins (civils et militaires) ainsi que leur famille, n'est plus à démontrer. En revanche, sa puissance dépend de nous. Pour reprendre les mots du directeur du personnel de la Marine, « *Adhérer à l'Entraide Marine ADOSM, c'est prolonger l'esprit d'équipage* ; c'est affirmer qu'aucun marin, qu'aucune famille ne doit rester seule face à l'épreuve. Chaque cotisation, chaque geste de solidarité, renforce ce lien précieux qui nous unit. Je vous invite à rejoindre Entraide Marine et à faire vivre concrètement ces valeurs qui nous animent au quotidien, au service de notre pays ». ●

LE MAGAZINE DE LA MARINE NATIONALE



Rédaction : ministère des Armées, SIRPA Marine
 Balard parcelle Est Tour F,
 60, bd du Général-Martial-Valin CS 21623 –
 75509 Paris Cedex 15
Site :
www.colsbleus.defense.gouv.fr
Directeur de la publication :
 CV Cécile Dumont-Dayot,
 commandant du SIRPA Marine

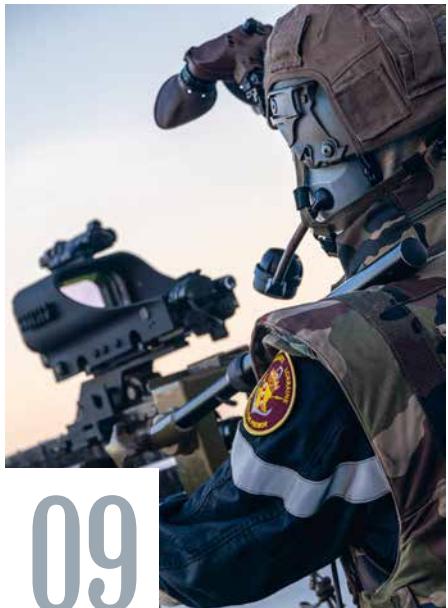
Adjoint du directeur de la publication : CF Danguy des Déserts
Directeur de la rédaction :
 LV Léonore Mutel
Rédactrice en chef : Nathalie Six
Secrétaire de rédaction :
 Philippe Brichaut
Rédacteurs :
 EV1 Margaux Bronnec,
 LV (R) Grégoire Chaumeil,
 Louis Fidel, CV Vincent Guequierre,

EV2 Titouan Lechevallier,
 Sarah Mercier-Tigrine,
 ASP Clara Molinas
Directrice artistique :
 Charline Normand
Conception : Dominique Jaquard
Réalisation : DILA
Couverture : © T. TREBERN/MN
Der de couverture : © M. ROUSSEL/MN
Imprimerie : Direction de l'information légale et administrative (DILA),

26, rue Desaix, 75015 Paris
Abonnements : Anthony Gérard –
 Tél. : 01 49 60 52 44
E-mail : routage-abonnement@ecpad.fr
Publicité, petites annonces :
 ECPAD, pôle commercial –
 2 à 8, route du Fort,
 94205 Ivry-sur-Seine Cedex
E-mail : regie-publicitaire@ecpad.fr
 – Les manuscrits ne sont pas

rendus, les photos sont retournées sur demande. Pour la reproduction des articles, quel que soit le support, consulter la rédaction
Commission paritaire : n° 0211
 B 05692/28/02/2011
ISBN : 00 10 18 34
Dépôt légal : à parution.





09

ACTUS

| | |
|---|----|
| Port-folio | 06 |
| Instantané | 10 |
| Le Charles de Gaulle refait ses gammes ! | |
| À la hune | 12 |
| Bruits de coursives | 13 |
| Messages flash | |
| Le Chiffre / Dixit | 15 |
| Le meilleur des réseaux sociaux | 17 |
| Échos RH | 18 |



23

PASSION MARINE Indopacifique

| | |
|---|----|
| La Marine au cœur de la stratégie française | 24 |
| Entretiens avec le CA Guillaume Pinget et le CA Hugues Lainé | 26 |
| De Djibouti aux émirats arabes unis | 28 |
| La Réunion, Troisième port militaire français | 30 |
| Mission Bougainville | 32 |
| Terres australes et antarctiques | 33 |
| Polynésie française | 34 |
| Nouvelle-Calédonie | 36 |



41

RENCONTRES

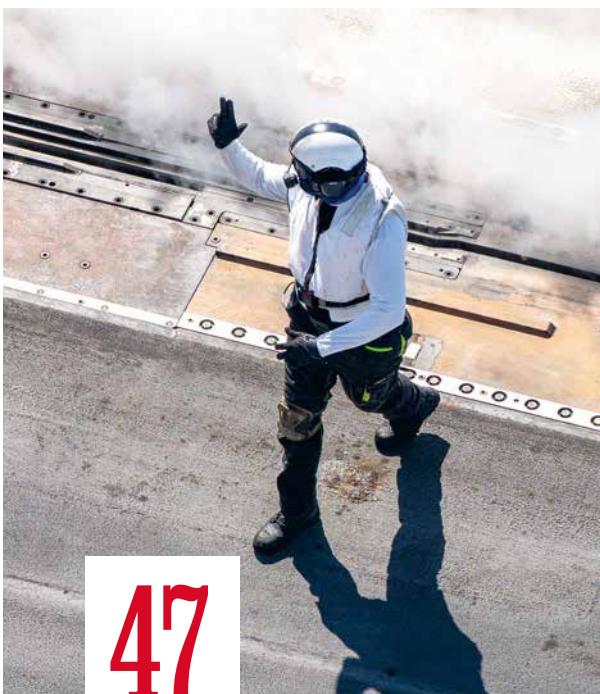
Dans le sillage du...

42

Vice-amiral d'escadre (2S)
Philippe Hello

Portrait du Maître principal
Samuel

44



47

SUR LE PONT

| | |
|--|----|
| Vie des unités | 48 |
| Immersion | 52 |
| La FDI <i>Amiral Ronarc'h</i> est arrivée à bon port | |
| Décryptage | 56 |
| L'archétype des opérations à dominante humanitaire (HADR) | |

Agenda 60

Histoire 62

**Le capitaine oublié
de la guerre d'indépendance
américaine**

À l'heure du dégagé 64

Le saviez-vous ? 66

TOUJOURS PLUS D'INFOS ?

Abonnez-vous
à la lettre hebdomadaire !

Pour recevoir la lettre hebdo de Cols bleus
dans votre boîte mail chaque vendredi :

sirpa-marine.redac.fct@intradef.gouv.fr







ACTUS

- Instantané
- À la hune
- Bruits de coursives
- Messages flash
- Ils ont fait le buzz
- Échos RH

- 10
- 12
- 13
- 15
- 17
- 18



● *Le Charles de Gaulle
refait ses gammes !*

INSTANTANÉ



© C. LABEDAN/MN

Une campagne de qualification à l'apportage s'est déroulée sur le porte-avions *Charles de Gaulle* du 18 au 30 septembre, au profit de l'École de l'Aviation embarquée (ÉAe). Les pilotes de l'aéronautique

navale ont pu entretenir leur qualification et dix nouveaux pilotes, neuf de Rafale et un d'E2-C Hawkeye, les ont acquises. ●

OCTOBRE : LE CYBERMOIS UN MOIS POUR ÊTRE SENSIBILISÉ aux enjeux cyber



© M. BAILLY/MN

Pour la treizième année consécutive, le mois d'octobre a été dédié aux enjeux cyber dans les armées. Le commandement de la cyberdéfense (COMCYBER), en charge de la protection des systèmes d'information et des systèmes d'armes dans les armées, a organisé divers temps de sensibilisation, des tables-rondes et des conférences. Entre autres, un CyberTour de France, avec au programme plus de 400 événements répartis sur tout le territoire.

Le personnel militaire et civil a ainsi été formé aux différentes manières de se protéger des menaces cyber dans un monde de plus en plus connecté et donc de plus en plus faillible. Les dix mesures préventives à connaître, accessibles à tous, visent à protéger les systèmes d'information des internautes,

et par extension ceux des organisations contre les intrusions. «Si les Français semblent gagner en maturité avec des comportements plus responsables au quotidien, trop peu d'entre eux savent encore

comment réagir. Face à cet enjeu sociétal, la mobilisation collective doit être massive et s'inscrire dans le temps, bien au-delà du Cybermois», a déclaré Jérôme Notin, directeur général de Cybermalveillance. gouv.fr. Selon le baromètre de l'IPSOS, 58 % des Français se considèrent informés des risques liés à l'utilisation d'Internet, malgré une jeunesse de 18 à 34 ans surexposée et plus vulnérable face aux cybermenaces.

Au sein de la Marine nationale, trois unités œuvrent dans le cyberspace : le Centre support cyberdéfense (CSC), les cybercombattants du commando Kieffer et le Centre de renseignement marine (CRMar). ●

© COMCYBER

BRUITS DE COURSIVES

ASTER 30

La FREMM DA *Alsace* et la FDA *Forbin* tirent droit au but



© P. MISSE/MN

À une semaine d'intervalle la frégate multi-missions à capacité de défense aérienne renforcée (FREMM DA) *Alsace*, puis la frégate de défense aérienne (FDA) *Forbin*, ont réalisé avec succès des tirs de missiles anti-aériens Aster 30. Pour la FREMM DA, il s'agissait d'intercepter une cible

supersonique tirée par un Rafale Marine. Le *Forbin*, quant à lui, a intercepté une bombe A2SM (bombe guidée et propulsée) également tirée par un Rafale Marine. Exercice exigeant, ces tirs en environnement réaliste préparent les équipages à faire face à des situations de

haute intensité, susceptibles d'être rencontrées en opérations. Il témoigne de la constante adaptation de la Marine nationale, en mesure de contrer efficacement les menaces du haut du spectre, actuelles comme futures. ●

SIREN 25

39 stagiaires étrangers formés à l'AEM

Débuté à terre, au Pôle Écoles Méditerranée le 1^{er} septembre, le stage SIREN (Stage d'instruction régional embarqué et numérique) visait à former des stagiaires étrangers à l'action de l'État en mer (AEM). Il s'est poursuivi en mer sur le porte-hélicoptères amphibie *Tonnere* qui a appareillé de Toulon le 10 septembre.

Pour cette édition, 39 officiers étrangers, originaires des pays riverains du golfe de Guinée et de trois pays méditerranéens, y participaient. Grâce à divers intervenants, exercices, évaluations, etc., ces stagiaires ont été formés à la recherche et au sauvetage en mer, à la gestion des pollutions maritimes, à la répression



© M. AUDIN/MN

de la pêche illicite, à la lutte contre la piraterie maritime et à la lutte contre les activités maritimes illégales. ●



© N. FERNANDEZ/MN

SNA DE TYPE SUFFREN Prise d'armement pour le *De Grasse*

Quatrième sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) du programme Barracuda, le *De Grasse* va débuter ses essais à quai puis à la mer après sa prise d'armement le 10 octobre. Présidée par le vice-amiral d'escadre (VAE) Xavier Petit, amiral commandant les forces sous-marines et la Force océanique stratégique, cette dernière a eu lieu sur le site de Naval Group de Cherbourg. Le nom de *De Grasse* rend hommage au lieutenant général des armées navales et vice-amiral François Joseph Paul de Grasse, commandant la flotte française lors de la bataille de la baie de Chesapeake (1781). ●

BMPM Champion d'Europe en médecine d'urgence

Une première pour une équipe française et militaire. Après un premier sacre de champion de France à la mi-juin, les médecins urgentistes et infirmiers de l'équipe SMUR (Service mobile d'urgence et de réanimation) du bataillon de marins-pompiers de Marseille se sont envolés du 29 septembre au 2 octobre pour Vienne en Autriche. Appelée SIM'Cup, cette compétition rassemble chaque année depuis 2019 une dizaine d'équipes pluri-professionnelles de médecine d'urgence. « Ce championnat aura été l'occasion de prendre du recul sur nos pratiques, d'apprendre de nos collègues européens et asiatiques », a témoigné le médecin réserviste Pierre. ●



© E. CLERC/MN

REPMUS & DYNAMIC MESSENGER 32 nations font face à la guerre des mines

Organisés par l'OTAN et la marine portugaise, les exercices REPMUS et Dynamic Messenger se sont déroulés pendant tout le mois de septembre. Ils regroupaient 2000 participants provenant de 32 nations ainsi que des industriels et des chercheurs, qui ont mis en œuvre plus de 200 drones aériens, de surface et sous-marins dans un scénario de guerre des mines. La France était représentée par un détachement de marins appartenant aux groupes de plongeurs démineurs (GPD) Atlantique et Méditerranée, la frégate de type La Fayette Courbet, la Flottille de lutte contre les mines et le Service hydrographique et océanique de la Marine (Shom). ●

MESSAGES FLASH

BSAOM DUMONT D'URVILLE

Coopération franco-néerlandaise

Comme tous les ans, l'exercice *Calm Horizon* a amené le BSAOM *Dumont d'Urville* sur l'île de Saint-Martin. Partagée entre les Pays-Bas et la France, elle doit se préparer à la saison cyclonique grâce à l'interopérabilité entre marins français et *Mariniers néerlandais*. ●

ÉCOLE NAVALE

Un vent d'innovation

Le 7 octobre, l'École navale a accueilli la première édition de Mar'Inn Ouest, un événement national dédié aux futures révolutions navales et duales, sur le thème « Innover pour mieux connaître et maîtriser les océans ». ●

RÉSERVISTES CITOYENS

Vingt-cinq bougies

Depuis un quart de siècle, ce sont près de 400 collaborateurs bénévoles qui mettent leur expertise au service des forces. Mardi 30 septembre au Musée national de la Marine, leur rôle d'ambassadeur a été salué par le chef d'état-major de la Marine et par les 11 autres autorités présentes. Au programme de cette rentrée, remise d'insignes, conférences et témoignages, avec point d'orgue la présentation des célébrations prévues pour les 400 ans de la Marine en 2026. ●

FLOTTE DE RÉSERVE CÔTIÈRE

Embarquement en Méditerranée

Sur le quai d'honneur de la préfecture maritime de la Méditerranée, le vice-amiral d'escadre Christophe Lucas, préfet maritime de la Méditerranée, commandant la zone et l'arrondissement maritimes Méditerranée, a fait reconnaître ce 7 octobre le capitaine de vaisseau Raphaël Clivaz comme commandant de la Flottille de réserve côtière (FRC) Méditerranée. ●

BATAILLE DE DIXMUIDE

La journée des fusiliers marins

Comme tous les ans, les fusiliers marins ont été mis à l'honneur le 15 octobre. Cette date est particulièrement symbolique pour les marins de cette spécialité puisque leurs ancêtres, de la brigade des fusiliers marins, ont contenu l'invasion allemande à Dixmude en Belgique, en octobre 1914. ●

CONFÉRENCE NAVALE DE PARIS

Appel à participation

Dans le cadre de la prochaine Conférence navale de Paris, les 2 et 3 février 2026, l'Institut français des relations internationales et le chef d'état-major de la Marine l'amiral Nicolas Vaujour lancent une nouvelle édition du « Prix de l'amiral Castex », récompensant un travail original sur la stratégie navale. Cette année, trois thèmes ont été retenus : « De 1626 à 2026, changements et continuités de la guerre navale », « Stratégie et mise en œuvre de la protection des infrastructures critiques », et « Intégration des systèmes autonomes dans une force navale : modalités, apports et limites pour le combat de demain ». Vous avez jusqu'au 17 décembre 2025 pour participer. ●

LE CHIFFRE

150

marins ont couru les 20 kilomètres de Paris le 12 octobre sous les couleurs de l'Entraide Marine – ADOSM (lire l'interview de son président le vice-amiral d'escadre Philippe Hello, pages 42-43).

DIXIT

Je veux qu'on prenne des risques.

Si on ne prend pas de risque, on ne sera pas à la hauteur. Et le risque est aussi un autre regard sur les normes.

Général d'armée aérienne Fabien Mandon, chef d'état-major des Armées, lors de son audition parlementaire du 22 octobre.

ASSURANCE PERTE DE REVENUS

1,40 €/mois⁽¹⁾

pour une indemnité mensuelle
déclarée de 100 € brut⁽²⁾



Les + du contrat

- **Couverture des primes récurrentes et/ou de la solde de base, traitement indemnitaire** selon les modules choisis
- **Garanties Perte de Revenus déclenchées immédiatement** en cas d'accident ou de maladie⁽³⁾
- **Des modules à souscrire séparément ou ensemble** pour une couverture optimale adaptée à vos besoins
- **Des options à ajouter à vos modules à tout moment selon vos besoins** : Option Spéciale Mission, Indemnité Résident à l'Étranger, Option Garantie Mutation, Option Rachat Exclusion
- **Prise en charge de la blessure psychique (État de Stress Post Traumatique)** pour les militaires
- **Absence de questionnaire de santé** pour les militaires âgés de moins de 28 ans



Obtenez rapidement un tarif en réalisant
un devis en ligne.

Groupe **AGPM**
L'Expert Prévoyance Militaire

agpm.fr
32 22*



⁽¹⁾ Tarif applicable jusqu'au 31/12/2025

⁽²⁾ Militaire de 18 ans souscrivant le module 2

⁽³⁾ Garanties immédiates en cas de maladie à condition d'avoir souscrit un contrat Assurance Perte de Revenus avant le 31 décembre de l'année de votre 27^e anniversaire.
Si cette date est dépassée lors de la souscription, le délai d'attente avant la prise d'effet des garanties en cas de maladie est de 6 mois.

*Depuis la France métropolitaine et DROM (service gratuit + prix d'un appel) ou le + 33 4 94 61 57 57 depuis les POM, COM et l'étranger.

Document à caractère publicitaire

AGPM Assurances - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances - SIRET 312 786 163 00013 APE 6512Z
Rue Nicolas Appert 83086 TOULON CEDEX 9 SIRET 850 564 402 00012 APE 9499Z.

A25C006 • janvier 2025 • © IStock • Protection de l'environnement et du recyclage



ILS ONT FAIT LE BUZZ

#SIREN25

39 stagiaires,
20 nationalités
pour une formation
unique !



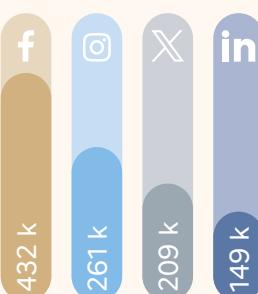
#WILDFIRE25

La Marine
contre-attaque
les drones !



#SNA

Prise d'armement pour
essai du sous-marin
nucléaire d'attaque (SNA)
De Grasse



#JOURNÉE
MONDIALE
DE L'AMER



La mer,
notre horizon.
La protéger
notre mission.

LA PROTECTION sociale complémentaire

EN PRÉVOYANCE DES ARMÉES

Au 1^{er} janvier 2026, militaires et civils du ministère des Armées auront la possibilité de souscrire au contrat collectif de protection sociale complémentaire santé en prévoyance (PSC-Prévoyance), AGPM VIE – ALLIANZ VIE pour les militaires et Harmonie mutuelle – KLESIA Mut’ pour les civils, avec une prise en charge financière de l’employeur.

Après la mise en place de la PSC-santé le 1^{er} janvier 2025 pour l’ensemble des agents, le ministère des Armées proposera au 1^{er} janvier 2026 une protection prévoyance. Ce contrat complètera les garanties statutaires déjà accordées par le ministère des Armées et contribuera ainsi à la sécurisation des militaires, civils et leurs foyers.

Qu'est-ce que la PSC prévoyance ?

À ne pas confondre avec la PSC-santé (assurance santé [appelée communément mutuelle]) mise en place le 1^{er} janvier 2025, la PSC-prévoyance désigne l’ensemble des garanties mises en place pour protéger le contractant et sa famille contre les aléas de la vie (maladie, accident, invalidité, décès). Elle permet de maintenir une rémunération et un niveau de vie en cas d’interruption partielle ou définitive de l’activité professionnelle.

Pourquoi un contrat collectif en prévoyance ?

Les agents du ministère des Armées bénéficient de garanties statutaires dont la prise en charge financière est assumée entièrement par leur

employeur. Il est toutefois vivement recommandé de se protéger avec une prévoyance contre les risques hors service.

À qui s'adresse la PSC Prévoyance ?

Tous les civils et militaires, employés et rémunérés par le ministère des Armées, ainsi que par ses établissements publics administratifs sous tutelle pourront adhérer au contrat collectif prévoyance. Les agents placés dans une position statutaire non rémunérée ou les agents en détachement verront quant à eux leur contrat de prévoyance suspendu, et les agents retraités ne pourront pas y adhérer. Ceux qui souscrivent avant le 31 décembre 2026 pourront adhérer sans renseigner de questionnaire médical.

Combien coûtera la cotisation ?

La cotisation aux garanties complémentaires est exprimée en pourcentage de l’ensemble de la rémunération mensuelle brute. Le ministère des Armées participe à son cofinancement à hauteur de 7€ par mois. Le contractant peut en plus des garanties complémentaires, souscrire à des garanties



© S. CHENAL/MN

additionnelles ou optionnelles pour les militaires et uniquement additionnelles pour les civils. Elles seront entièrement à la charge des agents.

Comment s'affilier ?

L'adhésion étant facultative (l'administration ne procède à aucune pré-affiliation), la démarche

d'affiliation est individuelle et s'effectue à l'initiative de l'agent directement auprès de l'organisme complémentaire : AGPM VIE – ALLIANZ VIE pour les militaires et Harmonie mutuelle – KLESIA Mut' pour les civils. L'agent devra fournir son dernier bulletin de paie/solde, et sera sollicité au moins tous les ans, au moment de l'appel à cotisations, pour transmettre un nouveau

bulletin de paie/solde. Une fois l'affiliation réalisée, l'organisme complémentaire informera le ministère de l'adhésion afin que le cofinancement employeur puisse être mis en place. Ce cofinancement apparaîtra sur le bulletin de paie/solde. Pour plus d'informations rendez vous sur le portail RH. ●

CC MORGANE

RÉFORME de l'avancement

L'avancement du personnel non officier poursuit son évolution pour s'adapter aux besoins d'une Marine de combat.

Depuis 2021, la direction du personnel de la Marine (DPM) a initié des modifications dans le processus d'avancement afin de dynamiser les parcours professionnels. Désormais, un second maître est promu entre un et neuf mois maximum après obtention du brevet supérieur (BS). En 2025, les évolutions se poursuivent avec pour objectif de valoriser l'expérience opérationnelle du personnel non officier et de favoriser les compétences acquises, notamment en matière d'encadrement. Ces nouvelles mesures seront mises en œuvre dès le millésime des travaux d'avancement 2026.

La politique d'avancement du personnel non officier

L'avancement du personnel non officier répond aux besoins de la Marine. C'est pourquoi la sélection des marins s'effectue au regard du potentiel d'emploi tout en prenant en compte les mérites individuels. Ce processus se fait par corps, grade, spécialité et qualification. Outre les promotions à l'ancienneté, l'avancement résulte avant tout d'un choix et valorise les expériences métier, opérationnelle et d'encadrement. Les éléments permettant de choisir les marins qui seront promus sont nombreux : notations (résultat chiffré, mais surtout appréciation), brevets et qualifications, avis complémentaires, parcours



© E. LEMESLE/MN

professionnel, récompenses et décos... La mobilité fonctionnelle et géographique, l'alternance écoles/forces et la discipline sont autant de facteurs d'importance. L'avancement est alors bien la reconnaissance d'une expertise et d'une capacité à encadrer.

Une sélectivité accrue pour l'inscription au tableau d'avancement

Ainsi, le directeur du personnel de la Marine a décidé de la mise en place d'une nouvelle formule d'avancement au choix. Celle-ci valorise davantage l'ancienneté dans le grade, tout en mettant en exergue les mérites via la notation. L'avancement au choix sera donc désormais plus particulièrement axé sur l'expérience, gage de compétences acquises, sans toutefois entraîner d'effets d'éviction de marins plus jeunes mais au parcours de carrière dynamique. Ainsi, l'avancement au choix est bien le résultat d'un processus d'identification de marins méritants

et répondant aux besoins de la Marine d'aujourd'hui et de demain, et non l'unique application d'une formule arithmétique. En plus des dispositions statutaires d'avancement, des critères complémentaires de temps de grade ont été ajoutés (cf. infographie). Cet ajout d'une durée minimale de trois ans entre deux grades, à l'image de ce qui est fait pour les officiers, constitue le second levier de cette réforme. Elle permettra de s'assurer de la

légitimité, en matière d'expérience, de nos quartiers-maîtres et officiers mariniers.

Les commissions d'avancement

L'ensemble des travaux effectués par le bureau PM2 est présenté et validé en commission des quartiers-maîtres et matelots (CQMM, présidée par le chef du bureau PM2) et en commission supérieure des

officiers mariniers (CSOM, présidée par le directeur du personnel de la Marine). À l'issue d'un vote collégial des membres de la commission, et compte tenu des nouveaux critères d'avancement, certains marins peuvent être ajournés et d'autres promus plus tôt que ce qu'aurait donné une stricte application de la formule. L'avancement au choix demeure souverain, en fonction des besoins de la Marine et du potentiel d'emploi des marins. ●

LV ANTOINE

Réforme avancement au choix

CODE DE LA DÉFENSE



BESOINS MARINE



FORMULE D'AVANCEMENT AU CHOIX



MÉRITES INDIVIDUELS
POTENTIEL D'EMPLOI

CRITÈRES DE SÉLECTION PAR GRADE*



*Après examen des dossiers par la CSOM, pas de temps de grade requis pour :
- L'inscription au TA MP des PM titulaires du BHT ;
- L'inscription au TA MT des SM BS



PASSION MARINE Indopacifique

| | |
|--|----|
| La Marine au cœur de la stratégie française | 24 |
| Entretiens avec le CA Guillaume Pinget et le CA Hugues Lainé | 26 |
| De Djibouti aux Émirats arabes unis | 28 |
| La Réunion, Troisième port militaire français | 30 |
| Mission Bougainville | 32 |
| Terres australes et antarctiques | 33 |
| Polynésie française | 34 |
| Nouvelle-Calédonie | 36 |



© K. AUGER/MIN

INDOPACIFIQUE

La Marine au cœur de la stratégie française

7000 militaires stationnent en permanence en Indopacifique, répartis en trois forces de souveraineté à La Réunion et à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française, ainsi que deux forces de présence stationnées à Djibouti et aux Émirats arabes unis. L'Indopacifique représente en effet les trois-quarts de la zone économique exclusive de la France (soit 9 millions de kilomètres carrés de notre patrimoine maritime).

Lorsque le Quai d'Orsay publie en 2019 la stratégie française pour l'Indopacifique¹, le but est de hisser cette gigantesque région du monde en haut des préoccupations européennes. En 2022, le déclenchement de la guerre en Ukraine confirme le rôle crucial joué par l'Indopacifique et lui confère une dimension économique nouvelle pour la France et ses alliés. En effet, les produits pétroliers et le gaz naturel qui transitaient auparavant par voie terrestre depuis la Russie et les territoires de l'ex-URSS, sont désormais acheminés par voie maritime depuis le Golfe arabo-persique et la côte Ouest de l'Inde. Conformément à la stratégie présidentielle, la France se veut «une puissance stabilisatrice qui porte les valeurs de liberté et de respect du droit». L'ambition française est d'apporter des solutions aux défis sécuritaires et économiques, de promouvoir un multilatéralisme efficace, et de s'engager en faveur des biens communs en étant au rendez-vous des enjeux sanitaires, climatiques et environnementaux auxquels les pays de la zone sont confrontés. À cette fin, il est devenu primordial que la Marine nationale puisse garantir l'accès à l'Indopacifique et aux territoires

représentant des sources d'approvisionnement critiques. Pour comprendre les diverses missions qu'accomplissent les forces prépositionnées ou déployées dans la région, allant de l'action de l'État en mer à la protection de nos approches maritimes, *Cols bleus* a tendu le micro aux deux commandants de cette zone qui couvre deux océans : le contre-amiral (CA) Guillaume Pinget, commandant la zone Asie-Pacifique (ALPACI) et les forces armées en Polynésie française, et le CA Hugues Lainé, commandant les forces françaises en océan Indien (ALINDIEN) et aux Émirats Arabes Unis. En préambule de ce dossier, nous avons demandé à l'ambassadeur de France chargé de l'Indopacifique, Marc Abensour, de dessiner les contours de ce concept qui gomme les frontières historiques. ●

NATHALIE SIX

1. Mise à jour en 2025

Pour en savoir plus sur la stratégie française concernant l'Indopacifique :
<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/strategies-regionales/indopacifique/l-espace-indopacifique-une-priorite-pour-la-france/>



MARC ABENSOUR

ambassadeur de France chargé de l'Indopacifique



© J. SARAGO/MEAE

REFUSER la logique DE BLOCS

Monsieur l'ambassadeur, d'où vient le terme «Indopacifique» ?

MARC ABENSOUR : L'Indopacifique est un concept qui accorde une place centrale à la maritimisation du monde. Historiquement, cette idée était déjà présente dans les thalassocraties portugaises, puis elle a été mobilisée par des géographes britanniques au XIX^e siècle. Plus récemment, c'est l'ancien Premier ministre japonais Shinzo Abe, qui réactive ce concept dans son discours au Parlement indien en 2007, avec l'idée de l'Inde comme contrepoids à la Chine.

Ce terme est un changement de paradigme. On passe d'une approche géographique à une approche géopolitique de flux maritimes, par exemple pour le commerce, l'approvisionnement énergétique, la connectivité numérique. Ceci nous amène à décloisonner les différentes zones géographiques et se traduit par une approche inédite dans notre appréhension des enjeux et nos méthodes de travail avec la mise en réseau de l'ensemble de notre dispositif diplomatique et militaire au sein de cet espace qui couvre à la fois l'Afrique orientale, le golfe Arabique et l'Asie-Pacifique. La singularité de notre approche se caractérise par le refus d'une logique de bloc au profit de «partenariats de souveraineté», dans des domaines susceptibles d'être arsenalisés par nos compétiteurs stratégiques. Ceci s'applique dans le domaine de la sécurité et de la défense, mais également pour la résilience de nos chaînes de valeur la connectivité numérique ou la transition verte. L'accent est mis sur des approches coopératives et collaboratives avec les pays partenaires et les organisations multilatérales régionales. Si je devais résumer notre posture, je dirais : pas de confrontation avec la Chine (la stratégie indopacifique est la cadre pour traiter des défis liés à l'assertivité accrue de cet acteur incontournable), pas d'équidistance entre les États-Unis (nos alliés) et la Chine et pas d'alignement stratégique sur Washington (selon la fameuse formule «alliés mais pas alignés»).

**Un changement
de paradigme »**

Comment s'articule l'approche multidimensionnelle dans la mise en œuvre de la stratégie Indopacifique ?

M. A. : La Marine nationale a un rôle éminent dans l'élaboration de la stratégie et dès son origine, avec en particulier la priorité d'assurer la liberté de navigation et l'accès aux espaces communs. Les armées sont fortement impliquées dans la mise en œuvre de la stratégie, dans le cadre d'une approche multidimensionnelle qui mobilise l'ensemble de l'interministériel et des opérateurs de l'État (AFD, Expertise France, IRD, CIRAD, Instituts Pasteurs, etc.). Notre ambition est d'exploiter pleinement les synergies entre tous ces acteurs. C'est en effet une zone qui fait face à des enjeux globaux, de façon existentielle pour certains États insulaires, avec l'élévation du niveau de la mer, qui fragilise les écosystèmes côtiers et les sites coralliens, la pêche illégale, le narcotrafic ou les risques de pollution massive.

Il nous appartient d'apporter des réponses coordonnées en interne France et avec nos partenaires européens.

Comment cela se traduit-il concrètement ?

M. A. : La stratégie est un cadre mobilisateur qui a vocation à générer de multiples initiatives, programmes et projets concrets. Ainsi, la mise en place au Sri Lanka d'une école de sûreté et de sécurité maritime à dimension régionale, qui travaille avec la toute nouvelle Académie de l'océan Indien à La Réunion. Idem avec l'ouverture en février 2025 d'une ambassade aux Samoa (zone polynésienne du Pacifique). Ce sont des signaux forts pour montrer notre implication auprès des États insulaires du Pacifique et des organisations régionales (FIP, CPS, PROE). L'Agence française de développement a depuis ouvert des antennes au Vanuatu, aux Fidji et en Papouasie-Nouvelle-Guinée, tandis que l'ambassadrice pour la coopération dans le Pacifique est maintenant basée à Nouméa. ●

PROPOS REÇUEILLIS PAR NATHALIE SIX

Contre-amiral **GUILLAUME PINGET**

Commandant supérieur des forces armées
de la Polynésie française
Commandant des zones maritimes océan Pacifique
et Polynésie française



© R. BODIER/MN

GARANTIR la sécurité des Français MALGRÉ LA TYRANNIE DES DISTANCES

“

Amiral, quel est le périmètre de vos responsabilités ?

CONTRE-AMIRAL GUILLAUME PINGET : Je dirige les formations des trois armées stationnées en Polynésie française, ainsi que les directions et les services, soit 1300 militaires. Ma zone de responsabilité maritime se divise en deux aires. La première est un territoire grand comme l'Europe, avec 118 îles, donnant une Zone économique exclusive (ZEE) de 5,5 millions de km², qui inclut Clipperton situé à près de 5000 km de Tahiti. Je suis également responsable de la surveillance des anciens sites d'expérimentation nucléaire, à Mururoa et Fangataufa. La seconde aire s'étend de l'Indonésie au Chili, à l'exclusion de la Nouvelle-Calédonie.

Comme se décline votre action et celle des armées dans votre zone ?

CA G. P. : Notre action s'articule autour de trois cercles d'influence. Le premier est national. Notre mission consiste à garantir la souveraineté française sur l'ensemble de la ZEE et à assurer des missions de service public (police des pêches, secours aux populations,...). Le deuxième cercle, régional, repose sur une coopération renforcée avec les États insulaires du Pacifique. Ces pays sont confrontés à des défis sécuritaires majeurs (risques climatiques, environnementaux et à la protection de leurs ressources maritimes). Le troisième cercle s'étend à l'Asie-Pacifique, un espace marqué par la rivalité Chine/États-Unis. Au nord, la présence de la Russie et de la

Corée du Nord introduit des enjeux critiques, tels que la prolifération nucléaire, et le contournement des sanctions internationales faisant le trait d'union avec le théâtre européen. Au Sud, les enjeux sont liés à la sécurité maritime et aux risques environnementaux. Enfin, j'entretiens des relations militaires bilatérales avec une trentaine de pays, dont douze États insulaires du Pacifique, afin de renforcer notre influence.

Comment est le moral des forces armées françaises dans votre zone en ce moment ?

CA G. P. : Excellent. La Polynésie est un territoire extraordinaire et très accueillant. Néanmoins, je retiens quatre points d'attention : le travail des conjoints, la cherté de la vie (et l'accès aux loisirs), et l'éloignement associé à l'insularité qui peut exacerber les difficultés. À noter que chaque année, environ 600 jeunes Polynésiens rejoignent les armées, ce qui, rapporté à sa population, fait de ce territoire le premier milieu de recrutement pour les armées.

En 2026, quels seront les jalons phares ?

CA G. P. : Le déploiement de la mission Jeanne d'Arc dans ma zone de responsabilité Asie-Pacifique. L'exercice biannuel des forces armées en Polynésie, Marara 2026, en juin, exercice multinational à vocation humanitaire; le déploiement Pégase de l'armée de l'Air et de l'Espace et enfin l'accueil du *Western Pacific Naval Symposium* en novembre. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR NATHALIE SIX

Contre-amiral HUGUES LAINÉ

Commandant de la zone maritime de l'océan Indien
et des Forces françaises stationnées aux Émirats arabes unis

UN PARTENARIAT solide AVEC LES ÉMIRATS ARABES UNIS

Amiral, la France possède une base interarmées aux Émirats arabes unis depuis 2009, pourquoi ?

CONTRE-AMIRAL HUGUES LAINÉ : Depuis les années 70, la France et les Émirats arabes unis coopèrent dans le domaine de la défense. En 2009, est signé un accord de Défense qui a conduit à l'inauguration d'une base interarmées française aux Émirats. Aujourd'hui les FFEAU sont implantées sur trois sites : une base navale, une base aérienne et un camp avec un régiment interarmes. Cette implantation permanente illustre la solidité de notre partenariat avec les Émirats et permet à la France d'agir rapidement dans cette zone stratégique (comme en août 2021 durant l'opération d'évacuation de ressortissants français en Afghanistan), de contribuer à la stabilité régionale et d'intervenir dans les espaces maritimes de l'océan Indien.

Depuis votre nomination en 2024, la situation a-t-elle beaucoup évolué ?

CA H. L. : La situation au Moyen-Orient reste marquée par une forte instabilité et les tensions régionales se sont exacerbées depuis les attaques terroristes du 7 octobre 2023 menées par le Hamas contre Israël. Le conflit entre Israël et l'Iran s'est intensifié (« guerre des 12 jours »). En juin, les États-Unis ont frappé l'Iran pour la première fois depuis 1979 et l'Iran a ciblé un pays « frère » du golfe, le Qatar. Le 9 septembre 2025, la frappe israélienne sur Doha a fait vaciller les accords d'Abraham avec les pays du conseil de coopération du golfe. Au niveau géopolitique, la France et d'autres nations ont reconnu la Palestine, marquant une évolution diplomatique majeure. Parallèlement, le rétablissement fin septembre des sanctions internationales contre l'Iran et l'absence d'avancées sur le dossier nucléaire ont contribué à raviver les dissensions régionales. Dans le détroit de Bab-el-Mandeb, le trafic maritime

a été durablement affecté par les attaques houthis qui demeurent une menace. La première phase du plan de paix à Gaza devrait voir une accalmie du moins temporaire. Enfin les activités illicites – trafic de stupéfiants, d'armes et de migrants – continuent de fragiliser les États riverains de l'océan Indien et de peser sur nos sociétés.

« Aux côtés de ses partenaires régionaux, la France est un allié fiable, crédible et fidèle



© ??????????????

Dans ce contexte dégradé, les armées françaises opèrent en faveur de la sécurité maritime et coopèrent avec leurs partenaires européens notamment l'Italie et la Grèce : l'opération ASPIDES a ainsi protégé plus de 500 navires de commerce depuis février 2023, garantissant la liberté de navigation de Suez à Ormuz. Allié fiable, crédible et fidèle, la France est ainsi engagée dans la zone à travers des accords de défense avec les Émirats – pays hôte des FFEAU – le Qatar, le Koweït, la Jordanie et l'Irak. ●

PROPOS REÇUEILLIS PAR NATHALIE SIX

Lire la suite de cet entretien sur le site : www.colsbleus.defense.gouv.fr

DJIBOUTI

LES COMMANDOS veillent SUR L'OCÉAN INDIEN

Depuis environ 50 ans, les commandos Marine assurent une présence permanente à Djibouti où ils sont pré-positionnés en cas de besoin dans l'Indopacifique. Ils profitent de ce lieu désertique pour s'aguerrir dans un environnement inhospitalier.

L'ouverture du canal de Suez, en 1869, a fait du détroit de Bab El-Mandeb un lieu hautement stratégique. Sur la rive ouest, l'actuelle République de Djibouti, la France a ainsi toujours été omniprésente. En 1977, alors que l'indépendance de Djibouti est signée, 4000 militaires français restent stationnés dans cet ancien territoire d'outre-mer et ancienne colonie française en vertu d'un accord de défense. Parmi ces militaires, des commandos Marine, déjà habitués des lieux à la suite d'escales et de missions sur place depuis cinq ans, s'installent dans l'ancien centre de repos de la Marine, sur les hauteurs de Djibouti, à Arta. «*Un camp à taille humaine où il est impossible de se lasser de la vue sur la vallée*», racontent tous les commandos qui y sont allés. «*Le détachement sur place est prêt à se déployer aux alentours en cas de besoin. Le but est aussi de*

nous entraîner en milieu désertique, dans un cadre forcément éprouvant», raconte le maître principal Fabien.

Travail commun avec les militaires djiboutiens

Celui-ci revient de son dixième passage à Djibouti mais reste impressionné «*des possibilités existantes sur place*». La concentration des trois armées, sous l'autorité des forces françaises stationnées à Djibouti (FFDJ), permet en effet la réalisation régulière de tarpsons (parachutage d'une embarcation et de commandos) dans le golfe d'Aden, de patrouilles et de séances de tirs au milieu des montagnes djiboutiennes. Pour ces exercices comme pour les missions, les commandos sont appuyés par la base navale française de Djibouti. Si la Marine n'a pas de bâtiment stationné en permanence dans ce pays, elle dispose tout de même d'une emprise qui accueille les navires militaires français en escale sous la protection de fusiliers marins. De même, l'armée de Terre et l'armée de l'Air et de l'Espace, avec le 5^e RIAOM (régiment interarmes d'outre-mer) et la BA 188 (base aérienne 188), sont d'un précieux soutien. Les commandos travaillent aussi régulièrement avec les militaires locaux, «*de plus en plus demandeurs de se joindre aux exercices, aux parachutages, aux démonstrations...*», constate le maître principal. Une cohabitation et une coopération naturelles, très appréciées de tous dans cette zone du monde particulièrement stratégique. ●

EV2 TITOUAN LEACHEVALLIER



© LARGO/MN

BASE NAVALE AUX ÉMIRATS ARABES UNIS

Une implantation militaire FRANÇAISE PERMANENTE

Inaugurée en mai 2009, la base navale des forces françaises stationnées aux Émirats arabes unis (EAU) est, avec le 5^e régiment de cuirassiers et la base aérienne (BA) 104, la concrétisation des accords de défense qui lient la France et les EAU.

Installée à côté d'une base de la marine émirienne, la base navale (BN) des forces françaises a vu arriver une quinzaine d'unités, sur les huit hectares qu'elle était la seule à occuper en 2009, comme l'état-major des forces armées aux Émirats arabes unis (Alindien) ou encore un détachement du service de l'énergie opérationnel. «*Je suis à la fois le commandant de la base navale et celui d'un îlot d'unités (Comili)*», nous indique le capitaine de frégate Philippe Laugier. Il héberge aussi les militaires en mission de courte durée de la base aérienne. «*En tant que Comili, je suis une sorte de maire de village, les 41 marins permanents ou en mission de courte durée en sont, quant à eux, un peu les agents ou les policiers municipaux*», explique le commandant. Si le capitaine de frégate se doit d'assumer ce rôle d'édile, sa mission principale en tant que commandant de BN est de pouvoir accueillir et soutenir les navires qui passent par les EAU. «*Avec la présence d'une BA et d'un régiment blindé, il nous faut assurer aussi l'accueil de navires de transport de matériel affrétés et permettre leur déchargement et leur chargement. Bien que nous ne soyons pas chargés de ces opérations, nous devons organiser les flux pour éviter l'engorgement et la compatibilité avec les autres activités. Il y quelques jours un affréter a accosté et, hier encore, stationnaient sur nos parkings une dizaine de conteneurs de munitions et une trentaine de blindés, du camion porte char au VBCI (véhicule blindé de combat*



© P. LE MINOUX/EMA

d'infanterie)». Plus de 300 militaires et près de 100 travailleurs civils locaux œuvrent chaque jour sur le site. Pour soutenir les navires français et alliés de passage dans la zone, la base dispose d'un secteur mécanique, électricité, de quelques ateliers et même d'un tour permettant d'usiner des pièces. «*J'ai également tout un réseau de petites entreprises locales fiables chez qui je peux faire réparer ou entretenir du matériel en avarie*», nous explique le maître principal Abou-Anifa, chef de secteur mécanique/électricité de la base navale. «*Il m'arrive par exemple de faire rebobiner des moteurs de motopompes hors service. Je me souviens d'une frégate de surveillance qui ne pouvait plus se servir de son embarcation de drome opérationnelle (EDO) car les flexibles moteurs étaient cassés. Ils ont demandé notre assistance. J'ai fait fabriquer les flexibles sur plan, conformes à nos normes. Les pièces leur ont ensuite été larguées par aéronef. Quelques jours plus tard, avec leur EDO, ils interceptaient une grosse cargaison de stupéfiants. C'est gratifiant et participe à la récompense de nos efforts*», conclut le maître principal. ●

PHILIPPE BRICHAUT

LA RÉUNION

PORT des Galets, TROISIÈME PORT MILITAIRE FRANÇAIS

Composante essentielle au sein du point d'appui souverain et stratégique de la France dans l'océan Indien, la base navale de La Réunion, sous les ordres du COMSUP FASZOI, est forte de six bâtiments et 500 marins. Elle est ainsi la troisième base navale française mais également le troisième site national de recrutement.

Une base opérationnelle compacte mais efficace et en adaptation permanente», c'est ainsi que le capitaine de vaisseau (CV) Jean-Philippe Rigault décrit la base navale de La Réunion. Commandant de la base navale depuis cet été, l'ancien commandant adjoint navire du porte-avions Charles de Gaulle est à la tête d'un équipage d'une centaine de marins, civils et militaires. Leur mission : «soutenir les bâtiments de la force d'action navale à La Réunion, mais aussi tous les navires français et étrangers venant y faire escale, à l'instar du groupe école indien il y a quelques jours», détaille le pacha. Spécificité des outre-mers, la base navale réunionnaise assure à la fois le soutien portuaire, naval (ateliers, logistique, rechanges) et humain (ressources humaines, entraînement, familles). «Depuis l'été dernier, la flottille de réserve maritime, unité élémentaire commandée rattachée à la base navale et forte de 50 personnes, complète nos capacités». Une escouade de réserve côtière devrait la compléter sous peu. Autres spécificités des outre-mers pour le commandant de la base : «Être le représentant local de l'autorité organique dans un souci de synthèse, de cohérence et d'efficacité. Et enfin assurer l'ancrage territorial et animer le rayonnement de la Marine sur l'île en lien avec le rectorat, la préparation militaire Marine, nos classes de défense et nos partenariats, ...».



©Y. BISSON/MN

Au total, 500 civils et militaires de toutes les armées, directions et services circulent et travaillent sur l'emprise de 3,2 hectares, «que ce soit des personnes du centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage hébergé sur la base, et des antennes du Service de soutien de la Flotte, de la direction d'appui au numérique zonale (DANZ), de la gendarmerie maritime, du service de Santé des armées, du groupe de soutien de la base de défense ou du service des infrastructures de la Défense». Autant d'acteurs qui travaillent en synergie pour relever les différents défis ensemble; car «une base navale outre-mer se rapproche un peu d'un navire en déploiement dans sa vie quotidienne et dans sa gestion : à distance de la métropole et vivant au rythme des ravitaillements, on doit être autonome et s'adapter pour trouver les solutions en mutualisant les compétences et les ressources disponibles» analyse le commandant.

Six bâtiments de la Marine sont basés à La Réunion, six pour cinq postes à quai. «La recherche de foncier pour avoir de la place

pour chacun, et sans que les impératifs de stationnement ne contraignent l'activité opérationnelle, est une de mes priorités» évoque le CV Jean-Philippe Rigault. Le sixième et dernier navire arrivé dans son nouveau port base en août est le patrouilleur outre-mer Auguste Techer. L'occasion d'une belle cérémonie présidée par le général de division d'infanterie Jean de Monicault, commandant supérieur des forces armées de la zone sud de l'océan Indien (COMSUP FASZOI), en présence des autorités civiles, des élus, des autres équipages et des familles. «Elle a permis de renforcer la cohésion nationale, de souligner l'importance du point d'appui stratégique de la Réunion et de souhaiter la bienvenue à ce nouvel équipage au port des Galets» se remémore le commandant. L'arrivée des familles des marins de l'Auguste Techer, précédant celle de leurs conjoints convoyant le bâtiment, a été un vrai challenge pour la base navale et la preuve de son efficacité : accueillir, aiguiller et épauler les familles arrivées en avance sur une île qu'elles ne connaissaient pas.

Autre souvenir marquant du commandant : «la cérémonie d'hommage à Jacques-Joseph de Lort-Serignan», officier de Marine enterré à Saint-Leu ayant participé à la bataille de Chesapeake sur le navire de 74 canons le Glorieux de l'escadre de l'amiral de Grasse. «Preuve du lien qui unit l'île à la Marine, lien qui perdure puisqu'aujourd'hui encore les Réunionnais se montrent particulièrement proches et attentifs à leurs militaires installés sur l'île.» ●

EV2 TITOUEAN LECHEVALLIER

PAROLE DE MARIN

Premier maître JEAN
conseiller en recrutement
au bureau de recrutement de La Réunion



La Marine est-elle connue à La Réunion ?

PM J. : On sent que les Réunionnais aiment leurs armées, aiment la Marine. Pour autant beaucoup de jeunes ne la connaissent pas, ou pas bien et la découvrent en poussant nos portes car ils n'ont pas l'occasion de voir nos navires.

Comment pallier cette méconnaissance de la Marine ?

PM J. : Notre bureau multiplie les opérations, que ce soit les salons, les actions avec les écoles, etc. La Marine s'occupe aussi du ravitaillement sur les courses à pied du Grand Raid (dont la fameuse diagonale des fous) pour se faire connaître. Moi-même réunionnais j'essaie d'être le meilleur porte-parole de la Marine, dans laquelle j'ai

passé 16 ans en commando en métropole avant de revenir et poursuivre ma carrière sur mon île. Je me reconnaît dans certains jeunes car je me suis moi-même engagé il y a 22 ans au bureau de recrutement de la base navale. Cette proximité aide à les aiguiller.

Quels sont les résultats de ces opérations de recrutement ?

PM J. : Ainsi nous arrivons à recruter 150 futurs marins par an environ, ce qui fait de nous le troisième bureau de recrutement de la Marine derrière Toulon et Brest. Pour chacun de ces marins le commandant de la base navale est présent à la signature des contrats. En plus, la cérémonie, ça ajoute un aspect solennel qui plaît beaucoup aux jeunes qui viennent de s'engager. ●

MAYOTTE

Petite sœur de la base navale de La Réunion dans l'océan Indien, celle de Mayotte incarne la vigilance permanente des FAZSOI. À quelques encablures du canal du Mozambique, ses marins assurent la surveillance, la protection et la présence française dans une zone marquée par de forts enjeux migratoires, géopolitiques et environnementaux. Point de coordination de l'action de l'État en mer (PC-AEM), la base pilote le soutien logistique des forces déployées dans les îles Éparses, mais surtout la sécurité des approches maritimes. Grâce à un réseau de quatre radars du ministère de l'Intérieur déployés sur l'île ainsi qu'à l'appui de vecteurs aériens et de vedettes côtières de la gendarmerie maritime, le PC-AEM peut ainsi garantir une capacité d'intervention en mer permanente et réactive contre les trafics et l'immigration clandestine en pleine expansion. En attendant la reconstruction durable du territoire après le passage du cyclone Chido (lire page 56), le gouvernement a réaffirmé son ambition de renforcer durablement la présence française à Mayotte. ●

MISSION BOUGAINVILLE

UNE PREMIÈRE mondiale

QUI ALLIE RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET MARINE

Afin de participer à une meilleure connaissance des océans, la Marine collabore avec les scientifiques de la mission «Bougainville». Les déploiements de certains de ses bâtiments permettent de réaliser des prélèvements réguliers dans les océans de l'Indopacifique.

Au milieu des océans Indien et Pacifique, les bâtiments de surveillance et d'assistance outre-mer (BSAOM) patrouillent quotidiennement.

En marge de leurs missions habituelles (lire pages 34-35), et depuis 2023, des VOA (volontaires officiers aspirants) «biodiversité» embarquent sur ces navires. Derrière ce nom : des étudiants diplômés de Sorbonne Université, sélectionnés pour réaliser des prélèvements du microbiome océanique.
«Dans cette zone tropicale qu'est l'Indopacifique, on sait que le changement climatique influe rapidement sur les océans grâce aux études déjà menées sur les récifs coralliens par exemple, mais nous manquons encore d'éléments sur les conséquences précises de ces bouleversements sur le plancton», détaille Mathilde, VOA biodiversité de la première promotion, en 2023-2024.
«Connaître les océans sur lesquels on navigue, y compris le microbiome, c'est la base du sens

marin et de la maîtrise de l'environnement dans les activités opérationnelles», appuie l'amiral (2S) Christophe Prazuck.

Un impact sur les missions de la Marine

L'ancien chef d'état-major de la Marine aujourd'hui directeur de l'Institut de l'Océan de l'Alliance Sorbonne Université, précise : «On constate que le microplancton marin, base de la chaîne alimentaire marine, se transforme, ce qui veut dire que les océans aussi, et que par exemple la pratique de la pêche va changer également, ce qui aura un impact sur les missions de la Marine».

L'Indopacifique est passionnante tant par son intérêt écologique crucial que par ses nombreux enjeux stratégiques. Sillonner cette région du monde a donc été pour moi une aventure humaine et scientifique hors du commun», se souvient l'ancienne VOA du BSAOM D'Entrecasteaux.

«La mission Bougainville débute, les résultats scientifiques viendront rapidement. On sait déjà qu'ils seront importants car les océans Indien et Pacifique représentent les deux tiers des océans du monde. Les grands événements qui les affectent touchent l'ensemble de la planète», analyse l'amiral (2S) Christophe Prazuck, pour qui «la mission Bougainville est une première mondiale qui allie recherche scientifique et missions de la Marine. C'est sa durée qui lui donnera une puissance scientifique inégalée et permettra de détecter la transformation du vivant océanique dans le temps et l'espace.» ●



© MN

EV2 TITOUAN LECHEVALLIER

TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES

AVEC L'ASTROLABE la Marine opère DANS LES ZONES LES PLUS RECOLÉES

Même dans les Terres australes et antarctiques françaises, la Marine nationale assure une présence grâce au navire brise glace Astrolabe. Entre logistique, démarches scientifiques et action de l'État en mer, l'activité du bâtiment est intense.

2 300 000 km² : c'est la superficie de la zone économique exclusive (ZEE) des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)*. Une zone qui, en plus d'être vaste, est particulièrement isolée et éloignée des zones habitées. Une accumulation de contraintes qui n'empêche pas la Marine d'y être présente, à bord de l'Astrolabe. Financé par les TAAF et l'Institut polaire français (IPEV), ce navire à coque rouge est armé, conduit et maintenu par la Marine nationale. Il y effectue deux missions. Tout d'abord du soutien logistique en transportant du fret et des passagers entre la Tasmanie et la base scientifique française Dumont-d'Urville en Antarctique, soit quatre à cinq rotations



© J. CORBEL/MN



© J. CORBEL/MN

de 2 700 kilomètres chacune pendant les quatre mois de l'été austral (novembre à février). Ensuite, la Marine assure aussi la défense maritime des TAAF. Par des missions de souveraineté et d'action de l'État en mer, elle surveille et fait respecter le droit international dans la très vaste ZEE française. Deux missions clés qui permettent la souveraineté de ces territoires français, mais aussi la bonne réalisation de nombreuses activités scientifiques indispensables à la bonne connaissance de cet espace aussi magnifique que méconnu, qui abrite d'ailleurs une réserve naturelle inscrite à l'Unesco depuis 2019. L'Astrolabe et son équipage sont aussi à la disposition des forces armées dans la zone sud de l'océan Indien (FAZSOI) et sont, basés à La Réunion. ●

EV2 TITOUAN LECHEVALLIER

* Regroupement des îles Éparses (Les Glorieuses, Juan de Nova, Bassas da India, Europa, Tromelin), des îles Australes (Amsterdam, Saint-Paul, Kerguelen, Crozet) et de la terre Adélie.

LE BSAOM *Bougainville*

ENTRE SOUTIEN ET SOUVERAINETÉ

Depuis 2016, le port de Papeete accueille le bâtiment de soutien et d'assistance outre-mer (BSAOM) *Bougainville*. Deux équipages de 24 marins se relaient tous les quatre mois pour veiller sur les 118 atolls de Polynésie française, dispersés sur plus de 4 000 km² de l'océan Pacifique.

0n ne peut pas passer en un claquement de doigt, d'une île à l'autre, nous explique le capitaine de corvette (CC) Mathieu Leman, commandant l'équipage B du BSAOM *Bougainville*.

Les distances sont énormes, ça dimensionne toutes nos missions.» Première caractéristique du bâtiment : son endurance. Avec une autonomie de 8 à 10 semaines, le *Bougainville* peut assurer ses diverses missions sur l'ensemble des archipels de Polynésie. Deuxième caractéristique, sa plage arrière. Elle peut stocker de nombreux véhicules, matériels et vivres. Et pour accéder aux atolls les plus reculés, l'équipage peut compter sur le soutien

de «baleiniers», des Polynésiens pouvant franchir le récif en baleinière (embarcation en aluminium). Cela rend accessible chaque île au *Bougainville*. «*Nous devons y aller au moins une fois tous les 3 ans.*» Pour des questions de souveraineté, mais surtout de sécurité vis à vis de la population : «*C'est important pour nous d'entretenir nos bases de données, quelles installations on y retrouve, en cas de catastrophe car on doit savoir comment intervenir.*» Des données partagées ensuite avec le reste des Forces armées de Polynésie française (FAPF), en particulier les Flottilles 25F et 35F, également impliquées dans les missions de secours et d'assistance.

Un professionnalisme qui a porté ses fruits dans un tout autre domaine l'année dernière car le *Bougainville* a saisi 524 kg de cocaïne à 1500 km de Tahiti. «*Les patrouilles et les contrôles sont permanents pour affirmer la souveraineté et montrer qu'on est là.*» En plus de la montée du trafic d'ICE (méthamphétamine), de nouveaux enjeux se présentent au bâtiment. Changement climatique, exploitation des fonds marins ou surveillance des câbles sous-marins. Le BSAOM doit consolider des partenariats avec les «*Pacific Island Countries*» (PICs), les territoires limitrophes à la ZEE tels que les îles Cook ou les Kiribati. À l'instar de l'Académie du Pacifique (voir p. 36-37), le CC Leman mise sur les initiatives d'échange, de coopération et de soutien avec les PICs : «*Il faut continuer d'améliorer les interactions avec nos voisins pour qu'en ensemble et on préserve notre environnement maritime.*»



© MN



© ARMÉE DE TERRE

À cet effet, il participe à deux missions annuelles : Bougainville (voir p. 32) et Turbo. Cette dernière est une mission de soutien

des experts en radiologie de la Direction des applications militaires du Commissariat à l'énergie atomique (CEA/DAM)

dédié à la surveillance radiologique des atolls de Fangataufa et Mururoa hauts lieux des essais nucléaires français. Des prélèvements biologiques (crustacés, poissons, planctons) et d'eau sont effectués autour de chaque atoll grâce à du matériel spécifiquement embarqué pour l'occasion, puis envoyés en métropole pour analyse.

Des missions scientifiques, de police des pêches ou de souveraineté, le *Bougainville* n'a qu'une mission « Soutenir et protéger la Polynésie française et ses citoyens. ».

ASP CLARA MOLINAS

Vers une économie bleue durable

S'il n'existe pas aujourd'hui de définition internationale partagée de l'économie maritime, un consensus émerge pour considérer que « l'économie bleue » doit être définie comme l'ensemble des activités maritimes et littorales dont la soutenabilité conditionne l'avenir. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'économie maritime mondiale pourrait atteindre 3 milliards de dollars à l'horizon 2030 et employer plus de 40 millions de personnes¹. Une croissance qui rime avec investissements, mais aussi avec rivalités, et sans régulation, avec surexploitation, tensions et pillage de ressources précieuses pour l'économie locale et nationale. Il est alors primordial pour des zones comme la Polynésie française de limiter et réguler l'accès à ses biens communs marins. Certains projets, tels que l'aquaculture de Hao, servent de vecteurs de pénétration économique pour des puissances étrangères, il faut donc intégrer les usages multiples (voir figure) dans les mécanismes de négociation et de répartition de la rente².

Pour assurer une coordination politique face aux grandes puissances et influences extérieures, les États et terri-



toires insulaires ont créé en septembre 2025 la *Pacific Inter-Parliamentary Assembly* (PIPA)³. C'est la Polynésie française qui accueillera les 15 délégations en 2026, au programme : révision du pacte de Taraho'i pour façonner une économie bleue durable du Pacifique. **ASP C. M.**

1. OCDE (2017). L'économie de la mer en 2030. Éditions OCDE, Paris. <https://doi.org/10.1787/9789264275928-fr>.

2. Thebaud Olivier (2021). Économie bleue, biens communs et développement durable. Revue Maritime. (519). 22-28. <https://archimer.ifremer.fr/doc/00689/80074/>.

3. Assemblée Interparlementaire du Pacifique (AIP)

NOUVELLE-CALÉDONIE

LES MARINS du Caillou

Au sud-est du Pacifique, à 11 fuseaux horaires de Paris et deux mille kilomètres de l'Australie, la Nouvelle-Calédonie est la terre française la plus reculée du Pacifique Sud. Elle est idéalement située pour facilement rayonner dans cette zone. Nichée au cœur de Nouméa, sur la pointe Chaleix, la base navale est le port base de la frégate de surveillance (FS) Vendémiaire, du patrouilleur outre-mer (POM) Auguste Bénébig et du bâtiment de soutien et d'assistance outre-mer (BSAOM) d'Entrecasteaux. Pour expliquer les enjeux et les missions de la Marine dans cette zone, Cols bleus est allé à la rencontre de l'équipage du Vendémiaire.



© 34 F

Il y a encore quelques années la ressource halieutique néo-calédonienne était sous la menace constante des *blue boats*, des pêcheurs en provenance d'Asie. La Marine a mis fin à la pêche illégale grâce à l'action de ses aéronefs et de ses navires dans la zone économique exclusive (ZEE), au premier rang desquels la FS. « *Si la menace s'est éloignée, les appétits se maintiennent. Raison pour laquelle nous n'hésitons pas à passer dans les ZEE des pays voisins et dans les « high seas pockets » (les zones de haute mer qui ne relèvent d'aucun état en particulier, ndlr) où évoluent ces pêcheurs histoire de montrer que nous sommes toujours vigilants* » explique le capitaine de vaisseau Gauthier Guillaumat, commandant le Vendémiaire.

Travailler à la stabilité régionale

« *Notre activité récente a été très axée sur la coopération internationale. En effet, nous avons participé à deux exercices internationaux majeurs* », indique le commandant. L'exercice indonésien Komodo qui s'est tenu à Bali du 15 au 22 février était le premier. 37 nations y participaient. Celles riveraines du Pacifique, comme l'Australie, les États-Unis, le Vietnam ou même la Russie mais également des nations plus lointaines telles que l'Inde et l'Italie. L'objectif était de promouvoir la paix et la stabilité dans la zone. Les équipages se sont opposés lors de rencontres sportives ou associés pour réaliser des opérations liées au développement durable. « *Être présent auprès des autres nations riveraines lorsqu'elles organisent de tels événements est primordial si l'on veut garder le contact. Cela permet d'envisager d'autres collaborations. La participation du Vendémiaire à des exercices comme Komodo permet de contribuer indirectement au bon accueil du groupe aéronaval ou du groupe Jeanne d'Arc lorsqu'ils opèrent dans la zone* », estime le CV Guillaumat.

Coopération et exercice de haute intensité

Au cours des derniers mois, la frégate a effectué des escales, parmi lesquelles Dili, la capitale du Timor Oriental, Fidji, ou encore l'île de Yule en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Objectif : créer du lien

et des contacts avec les autorités locales toujours à la recherche de bonnes pratiques pour optimiser la surveillance de leurs ZEE. Cette démarche s'inscrit aussi dans celle voulue en 2023, par le président de la République en créant l'académie du Pacifique. Implantée à Nouméa, elle invite les différentes administrations françaises à collaborer avec les services de sécurité (douane, police, marine, armée) des pays de la zone pour partager les procédures et les bonnes pratiques dans différents domaines : sécurité incendie, combat d'infanterie, pilotage de drone... En juillet 2025 le Vendémiaire révise ses gammes en participant à Talisman Sabre 25.

Organisé tous les deux ans par



Accueil de l'équipage d'un hélicoptère Lynx Coréen pendant l'exercice Talisman Sabre 25

l'Australie et les États-Unis, cet exercice de haute intensité, multi milieux, avait pour objectif le débarquement d'une force armée sur la côte est de l'Australie. « Nous avions intégré la force d'escorte des bâtiments amphibies, l'occasion de perfectionner notre capacité à naviguer en convoi

et en formation. Nous avons ainsi subi des attaques de drones de surface, accueilli des hélicoptères alliés ou encore effectué des tirs contre terre. Un exercice particulièrement enrichissant et formateur pour l'équipage », conclut le pacha. ●

PHILIPPE BRICHAUT

PAROLE DE MARIN

Second maître THOMAS navigateur timonier sur la frégate de surveillance Vendémiaire

“ J'ai embarqué en août 2024. Auparavant j'étais sur la frégate multi-missions Aquitaine à Brest. Mon arrivée à Nouméa a été un vrai bouleversement, le changement de climat et le décalage horaire bien sûr mais surtout l'arrivée dans un aéroport quasi désert car fermé à cause des émeutes. Un mois après, la frégate a repris la mer et j'ai commencé à découvrir le Pacifique. Nous avons participé à l'exercice Komodo et avons navigué avec un grand nombre d'unités de nations différentes. C'était un festival d'accents sur la VHF, un moment passionnant pour les équipes de la passerelle. À terre

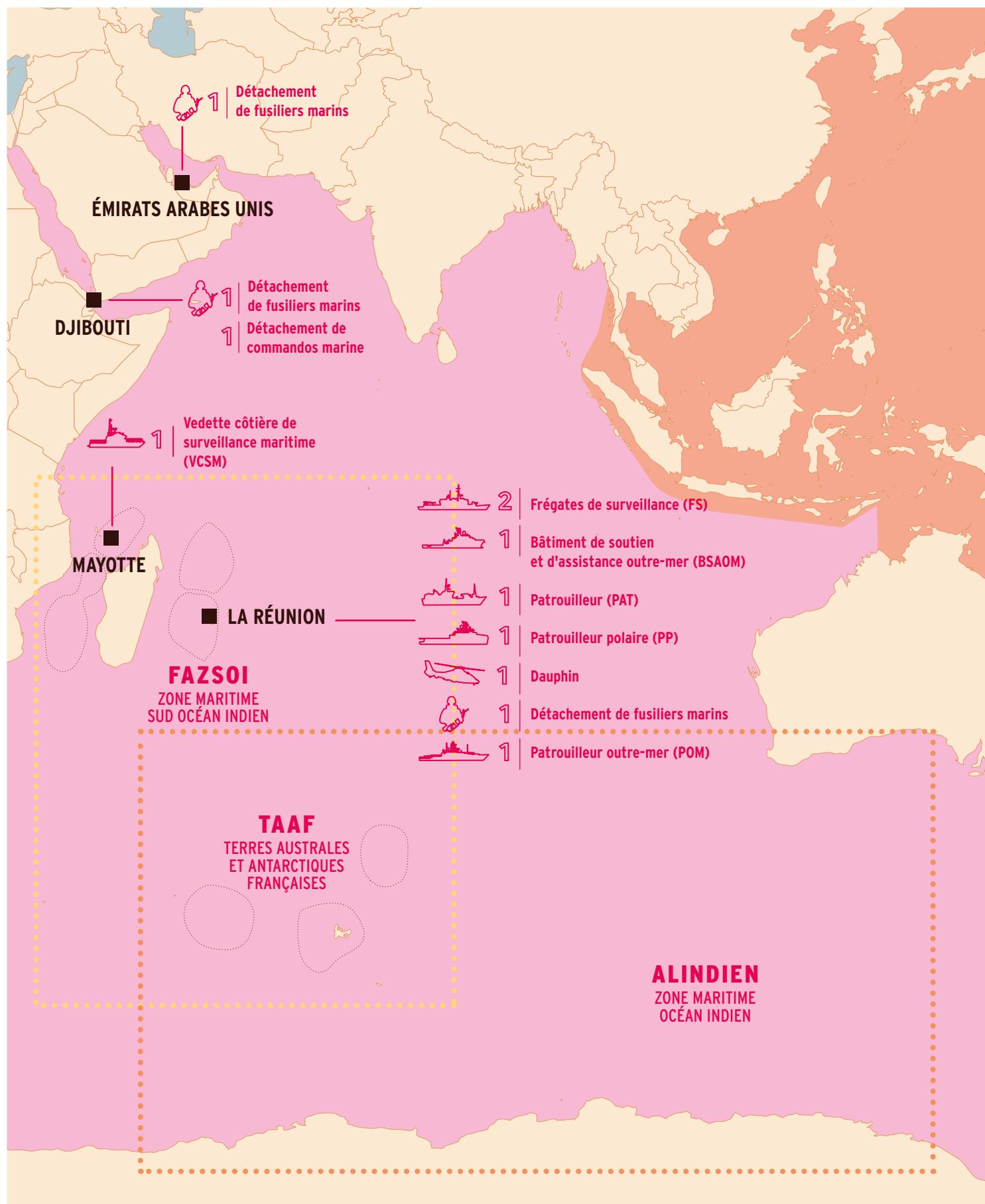
j'ai participé à des challenges sportifs et même à la remise à l'eau de bébés tortues. Le Vendémiaire a remporté l'exercice de recherche et de sauvetage d'un naufragé, les Indonésiens nous ont offert le mannequin. Il est devenu notre mascotte et nous l'avons utilisé pendant Croix du Sud, un exercice multinational d'assistance humanitaire et de secours en cas de catastrophe naturelle organisé par les Forces armées en Nouvelle-Calédonie auquel nous avons participé en avril. Nous avons, plus tard croisé en mer un navire amphibie américain, l'USS Blue Ridge, avec lequel

nous avons effectué des exercices d'évolution à la mer. Ce type d'entraînement est toujours très stimulant. Nous avons à nouveau croisé l'équipage dans un restaurant à Nouméa ; leur commandant remettait des médailles en short et en chemise à fleurs, rien à voir avec nos cérémonies de remises de décos. En juillet dernier lors de l'exercice Talisman Sabre l'activité en passerelle était intense, évolutions en formation, Scott (signaux lumineux), tir contre terre, lutte asymétrique etc. un régal pour un timonier. » ●

PROPOS REÇUEILLIS PAR PH. B.



© MN







RENCONTRES

Dans le sillage
du vice-amiral d'escadre (2S)
Philippe Hello

Portrait du maître principal
Samuel

42

44

Vice-amiral d'escadre (2S) Philippe Hello

PRÉSIDENT DE L'ENTRAIDE MARINE - ADOSM



© A. LEDAUPHIN/MN

41 années dans la Marine et toujours dans le feu de l'action. Spécialiste de la lutte sous la mer, le VAE (2S) Philippe Hello a suivi une carrière d'excellence, que ce soit dans la conduite de projets complexes, avec la Direction générale de l'armement, ou lors de l'armement du bâtiment de projection et de commandement (aujourd'hui porte hélicoptère amphibie) Tonnerre dont il fut le premier commandant. Ancien directeur de l'École navale puis des ressources humaines du ministère des Armées, ce chef d'entreprise très actif préside depuis février 2022 l'association pour le développement des œuvres sociales de la Marine (Entraide Marine – ADOSM).

Quand l'Entraide Marine a-t-elle été créée et dans quel but ?

VICE-AMIRAL D'ESCADRE PHILIPPE HELLO : À la fin de la Première Guerre mondiale beaucoup de choses ont été mises en place pour soulager les anciens combattants, en particulier les grands blessés, les gueules cassées. Paradoxalement en temps de paix, lorsqu'il se passait quelque chose, nous étions un peu démunis pour l'accompagnement social et humain des familles. L'armée de l'Air a réagi rapidement car elle a dû faire face à des accidents graves et fréquents dès ses débuts. Pour la Marine, c'est venu plus tard, en 1939, à l'initiative du vice-amiral Gastin Grandclément, à la suite d'accidents de sous-marins. Il est devenu nécessaire qu'une association puisse prendre en charge les veuves et les orphelins, quelles que soient les circonstances du décès des marins (en service,

accident, maladie¹), en attendant que le droit se consolide pour leur offrir des dispositifs sociaux.

Vous venez en aide aux marins, civils, militaires et leurs familles. Comment les soutenez-vous ?

VAE P. H. : L'ADN de l'association c'est la veuve et l'orphelin, donc la priorité ce sont les aides à l'enfance et les bourses d'étude pour les familles que nous suivons jusqu'à la diplomation. C'est avant tout un accompagnement humain, des conseils avec un suivi opéré par nos assistantes sociales. Au nombre de trois, elles gèrent l'ensemble du vivier des personnes en difficulté que nous soutenons, à Brest, Toulon, Paris, ou dans le reste du monde. Nous pouvons agir dans l'urgence, lors du décès d'un marin sur un bateau, par exemple. Nous pouvons apporter une aide financière complémentaire en cas de rapatriement

Bio express

| Bio | 1980 | 1987-1988 | 1994-1995 | 1996-1999 |
|---------|-------------------------|---|--|--|
| express | Entrée à l'École navale | Officier « opérations » de l'aviso <i>Commandant Ducuing</i> | Commandant du bâtiment de transport léger <i>Dumont-D'Urville</i> | Officier de programme au bureau « lutte sous la mer » de l'EMM |

des enfants ou du conjoint depuis l'étranger, ou éventuellement pour financer une partie des obsèques. Cela vient s'ajouter aux aides de l'État, proposées par l'action sociale des armées et la Marine avec la cellule d'aide aux blessés (CABAM).

Pouvez-vous nous donner un exemple concret d'actions que vous menez auprès des familles ?

VAE P. H. : Nous avons plusieurs moyens d'action. On ne s'interdit rien. Nous délivrons des bourses annuelles aux orphelins de l'ordre de 500 euros. Cette moyenne est calculée sur des critères objectifs, mais nous pouvons y déroger au cas par cas pour un élève très méritant et avec une ambition très forte. Ainsi, un infirmier qui avait dû interrompre ses études de médecine pour aider sa famille nous a demandé si nous pouvions l'aider pour qu'il puisse les reprendre. Nous finançons aussi des stages de reconstruction pour les blessés. Cela peut être par le sport avec les Rencontres militaires blessures et sports (RMBS) ou encore via le financement d'une prothèse pour qu'un sportif puisse participer aux Invictus Games.



© MN

Comment les marins peuvent-ils soutenir l'association ?

VAE P. H. : 800 adhérents sur 40000 marins, c'est peu ! Nous souhaiterions que davantage de marins adhèrent à l'association. Toutefois, outre

l'adhésion (12 € par an), beaucoup se mobilisent pour organiser des événements afin de récolter des fonds. C'est très intéressant, notamment lorsque l'équipage d'une frégate multi-missions participe à un triathlon en associant des blessés. D'autres participent à des treks, comme les EAU-dacieuses. Ce sont des petites sommes qui bout à bout nous permettent de financer plusieurs bourses d'études. Il est également possible de se porter volontaire lors des journées d'Entraide à Paris ou localement. Nous avons besoin de jeunes marins. Ils incarnent la Marine donc c'est encore plus beau s'ils sont présents à nos côtés. Cependant, il n'y a pas d'âge, de grade ni de corporation pour être bénévole et adhérer de l'Entraide Marine : tout le monde est le bienvenu. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR L'EV1 MARGAUX BRONNEC

1. Lire page 18-19 notre article sur la protection sociale complémentaire en prévoyance.

2. Mais aussi à Brest les 28 et 29 novembre, Cherbourg les 5, 6 et 7 décembre et Toulon les 21 et 22 novembre.

2005-2007

Commandant du bâtiment de projection et de commandement Tonnerre

2012-2015

Directeur et commandant de l'École navale

2018-2021

Directeur des ressources humaines du ministère des Armées

2022

Président bénévole de l'Entraide Marine - ADOSM



Maître principal **Samuel**

Assistant de l'attaché de défense à l'ambassade de France en Australie

Un sous-marinier en ambassade ? Même s'il n'est pas le premier à écrire l'histoire, la situation est originale. Aux esprits chagrins qui pensent que les spécialités SOUM interdisent toute évolution hors de la Force océanique stratégique, le parcours éclectique du maître principal (MP) Samuel prouve le contraire. Un métier de passion dans une filière, le nucléaire, qui ouvre aussi de nombreuses opportunités à ceux qui les saisissent.

Je ne suis pas un pionnier, lâche le MP Samuel, ma sœur et mon frère ont fait au moins deux tours du monde chacun. Autour de moi, ça bouge, je suis d'ailleurs né à Tahiti pendant une affectation de mon père, qui avait été précédemment boulanger sur sous-marin nucléaire lanceur d'engin, et ma mère est anglaise. Cela m'a certainement donné envie de fouler des terres inconnues et de repousser mes limites». Atavisme quand tu nous tiens ! À tout juste 18 ans, Samuel n'a aucun atome crochu avec l'idée de faire de longues études, il veut de l'action. «Au centre de recrutement de Tours, j'ai eu la chance de tomber sur un super atomicien du porte-avions, il m'a vraiment bien orienté, et j'ai fini par inscrire "mécanicien" comme premier choix. »

À Maistrance, lorsque les professeurs demandent qui est prêt à devenir sous-marinier, «je lève le doigt !». La machine est lancée. Après un brevet d'aptitude technique (BAT) à Saint-Mandrier, direction l'école de navigation sous-marine de Toulon, puis première affectation sur le sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) *Perle* comme opérateur tableau sécurité plongée puis rondier. Il part se former à l'École des applications militaires de l'énergie atomique (EAMEA) à Cherbourg, décroche son brevet supérieur (BS) et sert sur le SNA *Casabianca* comme opérateur machine. Retour sur la *Perle*, affectation suivie d'une formation pour devenir chef de quart réacteur nucléaire à la mer à l'EAMEA, puis embarquement sur le SNA *Améthyste*.

En 2022, changement de cap ; Samuel émerge des profondeurs pour goûter au charme discret

de la province tourangelle. Désigné chef du secteur ALFOST à la direction du personnel de la Marine (PM2) à Tours, il découvre un autre univers, celui des ressources humaines, un nouveau vocabulaire, de nouvelles spécificités. «Le service avait besoin de ma connaissance de l'univers des sous-mariniers. En contrepartie de cette expertise, il m'a fallu évidemment acquérir des compétences administratives. Une nécessaire adaptation au milieu dans lequel on navigue.» Ce changement de paradigme nourrit un projet plus vaste. Dans sa ligne de mire : un poste à l'étranger. «Cela m'a toujours fait rêver de voir les appels à candidature sur les destinations hyper exotiques.» Sur sa carte mentale, brillent des destinations, tel le Japon et l'Amérique du Sud. Lui qui se voyait bien en Norvège atterrit finalement à l'ambassade de France à Canberra. «En tant qu'assistant de l'attaché de défense, je le seconde dans toute la partie administrative. Nous sommes le premier intermédiaire des militaires français en mission en Australie.» Chaque escale de bâtiment français nécessite une préparation de plusieurs mois. «L'Australie est une île-continent où les douanes sont particulièrement protectrices vis-à-vis de la biodiversité.»

À 34 ans, Samuel a encore pléthores de cordes à son arc, «rebasculer côté officier sur sous-marin, devenir instructeur dans le nucléaire à Cherbourg ou continuer dans la voie de la diplomatie internationale, y compris à l'OTAN». Rien n'est interdit à un SOUM qui en veut. ●

NATHALIE SIX



© DR

Focus

ATTACHÉ DE DÉFENSE

De nombreuses ambassades françaises comportent des «missions de défense». Celles-ci sont menées par un «attaché de défense» qui tient le rôle de conseiller militaire de l'ambassadeur. L'attaché traite l'ensemble des questions de défense, quel que soit le corps dont il est issu. Il est parfois assisté d'attachés adjoints spécialisés (forces terrestres, navales, aériennes et la DGA). Cet officier supérieur œuvre à maintenir et enrichir la relation bilatérale de défense entre la France et le pays dans lequel il est en poste, à savoir les échanges en matière de politique de défense, la coopération militaire et les relations en matière d'armement. De manière générale, il représente les autorités militaires françaises. ●

Parcours

- 2010** ● École de maistrance
- 2011** ● Brevet d'aptitude technique (BAT)
«Mécanicien naval» à Saint-Mandrier et école de navigation sous-marine et des bâtiments à propulsion nucléaire (ENSM-BPN) à Toulon
- 2012** ● Premier embarquement sur le SNA *Perle*
- 2014** ● BS à l'École des applications militaires de l'énergie atomique (EAMEA) à Cherbourg
- 2016** ● SNA *Casanbianca* et *Perle*
- 2019** ● Cours chef de quart de réacteur nucléaire à la mer (EAMEA) puis chef de quart propulsion (ENSM-BPN)
- 2021** ● Chef de service sécurité servitude sur le SNA *Améthyste*
- 2022** ● Gestionnaire des sous-mariniers à la direction du personnel de la Marine (DPM) à Tours
- Juin 2025** ● Assistant de l'attaché de défense à l'ambassade de France en Australie, à Canberra



© DR

Mon meilleur souvenir ?

Une avarie en pleine mission opérationnelle sur sous-marin ! Il s'agissait d'un dommage majeur machine qui nous faisait perdre 50% des systèmes. Avec mon équipe, nous avons travaillé plusieurs heures pour restaurer le système. C'était vraiment pénible à cause des conditions de travail : 45 degrés avec 70% d'humidité. Mais la satisfaction de résoudre une énigme et l'adrénaline étaient à la hauteur de la difficulté. Nous avons finalement réussi à redémarrer la moitié de la machine, ce qui a permis de retrouver la pleine disponibilité opérationnelle du bâtiment.



4 SUR LE PONT

Vie des unités

48

Immersion

52

Décryptage

56

LES 60 ANS de la caserne des marins-pompiers DE CHERBOURG

Dans cet ancien hangar pour hydravion, la compagnie des marins-pompiers veille 24h/24 sur la base navale et le site de Naval Group alors que le nombre d'interventions d'urgence est en nette progression.

Le témoin encore debout d'une époque pas si lointaine est un bâtiment aux lignes rondes que les Cherbourgeois connaissent bien sous le nom de «quartier Chantereine». «Pendant la Première Guerre mondiale, c'était un centre pour hydravions, six au total, pour le ministère de la Marine», évoque le maître principal Nicolas, un des plus anciens marins-pompiers de la compagnie. «Ce centre devient officiellement une base d'aéronautique navale (BAN) en 1937. Pendant l'Occupation les unités de la Luftwaffe s'y installent. Mais à la fin de la Seconde Guerre mondiale, les Allemands détruisent systématiquement toutes les infrastructures militaires face à l'avancée alliée». Ce grand hangar qui abrite la compagnie des marins-pompiers depuis 1965 est le dernier vestige de l'ancienne BAN. Cherbourg est la plus modeste, en matière d'effectifs, des trois compagnies de marins-pompiers des ports, quelque 74 personnes, mais elle est aussi historiquement la plus ancienne. Créé en 1911 le corps des marins-pompiers est d'ailleurs «l'un des plus vieux métiers de la Marine», aime rappeler le lieutenant de vaisseau (LV) Yannick Descorde, commandant la compagnie. Un rapide tour d'horizon suffit à saisir l'importance de cette caserne située en plein cœur de Cherbourg : à un jet de pierre,



© R. LE HENAFF/MN

les chantiers de Naval Group dont l'activité bat son plein avec la construction des sous-marins nucléaires Barracuda et des futurs SNLE-3G. La base navale, elle, est contiguë au site industriel, avec ses propres installations navales, exploitées par la Marine nationale et la Direction générale de l'armement. «Notre priorité est la protection des installations de la base navale, commente le LV Descorde. Nous sommes également tenus d'intervenir 24h/24 et sans délai sur le site de Naval Group. Sans oublier les nombreuses interventions en mer sous la responsabilité du préfet maritime dans un espace maritime qui va de la frontière belge à la baie du Mont-Saint-Michel.»

Dans cette zone, la forte densité du trafic maritime – 25% du trafic maritime mondial transite chaque jour dans le détroit du Pas-de-Calais – demande aux marins du feu une disponibilité et une réactivité sans faille. «Je me souviens, c'était le 26 décembre dernier, se rappelle le



maître-principal Nicolas. Nous avons été hélicoptérisés sur un vraquier battant pavillon de la République des îles Marshall pour maîtriser un incendie dans ses locaux. Les feux de navires comme celui-ci sont l'ADN du marin-pompier.» Les incendies, notamment les feux de navires et de structures, sont la cause de 140 interventions et également en nette progression. Ces statistiques comprennent les alertes que les marins-pompiers effectuent en renfort du Service départemental d'incendie et de secours de la Manche (SDIS 50) dans le Cotentin.

En 2024, la compagnie a réalisé 543 missions d'urgence, soit une hausse de 10 % par rapport à l'année précédente.

Ce jour-là, sur les quais de la base navale, la compagnie s'entraîne dans les entrailles d'un sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) retiré du service. «*Dans un espace confiné comme celui-ci, notre premier ennemi c'est l'important volume de fumée qui nous empêche de déterminer l'origine de l'incendie.* Nous devons ensuite faire usage de

l'année pour être prêt si nécessaire», rappelle le LV Yannick Descorde aux quatre élèves maistranciers en stage d'acculturation pour plusieurs mois à la caserne. Parmi eux le second maître Kim, 30 ans, est diplômé en marketing international. La jeune femme explique pudiquement avoir voulu «*changer de vie*». La radio interrompt l'exercice. «*Un ouvrier s'est grièvement blessé au visage en réalisant une soudure*», alerte un chef d'agrès. Toutes sirènes hurlantes, deux

“Les feux de navires comme celui-ci sont l'ADN du marin-pompier”

l'eau avec une certaine mesure pour maîtriser le sinistre sans endommager le bateau» explique le LV Yannick Descorde. Les marins-pompiers gardent à l'esprit le violent incendie du SNA Perle le 12 juin 2020. L'alerte avait été donnée le matin mais la difficulté de lutter contre le feu n'avait pas permis de l'éteindre avant la nuit. «*C'est un scénario redouté et on s'entraîne toute*

véhicules quittent la base navale. L'activité est dense et je ne vois pas d'accalmie à l'avenir conclut le LV Yannick Descorde. *L'accroissement des activités industrielles dans les prochaines années et la densification des populations dans l'environnement de la base navale conduiront immanquablement à une augmentation de nos missions*». ●

LV (R) GRÉGOIRE CHAUMEIL



© N. FERNANDEZ/MN

LE DRONE, ce *game-changer* QUI VA TRANSFORMER NOS MODES D'ACTION

Du 29 septembre au 3 octobre, a eu lieu au large de Toulon la cinquième édition de l'exercice Wildfire. Dédié à la lutte anti-drones (LAD) aériens (UAV), de surface (USV), semi-immergés et sous-marins (UUV), Wildfire prépare les unités des Forces d'action navale et de l'aéronautique navale prochainement déployées. Pour la première fois, des marines alliées ont été conviées.

Roumanie, Danemark, Pologne, Allemagne. La menace drone grignote les espaces aériens et s'invite aujourd'hui sur tous les théâtre d'opérations. «Le drone est un game-changer qui va bouleverser nos modes d'action», prophétise le commandant de la frégate multi-missions de défense aérienne renforcée (FREMM DA) *Lorraine*, le capitaine de vaisseau Laurent Toncelli. À l'aube, quelques minutes avant d'appareiller depuis Toulon, le commandant explique à ses marins que l'exercice Wildfire n'est pas un jeu. Ses dires seront d'ailleurs corroborés par l'actualité lorsque les services secrets allemands alertent sur la possibilité d'une attaque contre l'OTAN avant même 2029. Les applications de Wildfire sont extrêmement concrètes. «Les récents engagements effectués par plusieurs frégates en mer Rouge et en Méditerranée-Orientale en témoignent.» Les deux-tiers de l'équipage gardent une mémoire vive du déploiement de l'an passé où la *Lorraine* avait répondu à la menace houthie. «Même avec des bouchons d'oreilles, j'ai l'impression d'entendre encore le rappel au poste de combat quand je dors», glisse un second maître, qui, pour rien au monde ne céderait sa place à un autre.

Pour répondre à la menace, la Marine nationale teste des détecteurs et des brouilleurs avec ceux-là mêmes qui les construisent. «Wildfire mélange innovation et entraînement avancé dans une démarche Perséus qui permet d'intégrer avec agilité de nouvelles solutions industrielles.»



© M. DELANNOY/MN

À bord, le foisonnement de l'innovation induit une ambiance singulière, mélange de stress et d'excitation liée à la nouveauté. La première phase d'expérimentation sert «à tester nos équipements sans pression opérationnelle» et la seconde «plus tactique – LIVEX –, où on se rapproche des conditions du combat». En passerelle et dans le central opérations, au moment de traquer le drone, l'adrénaline monte. Leur neutralisation est la résultante d'un ballet parfaitement orchestré qui «nécessite aussi de la fluidité avec les industriels». La nouveauté de cette édition ? «Essentiellement l'ouverture à l'OTAN !» Un hélicoptère Wildcat britannique a participé, ainsi que des observateurs italiens, grecs et turcs, des militaires du service technique de l'armée de Terre et un représentant de la Direction générale de l'armement (DGA) et du Centre d'expertise des programmes navals (CEPN). Cette année, on pousse le curseur encore plus loin : «En face de nous, les compétiteurs accélèrent leur innovation sur les drones. Nous devons aller plus vite qu'eux». Le commandant se dit confiant : «Je peux compter sur un équipage aguerri, qui a été confronté à des menaces réelles ; il est donc prêt à partir au combat.» ●

NATHALIE SIX



PepPsy & CNMSS

l'appli qui soutient le moral des militaires et des familles

Déploiement, retour de mission, mutation, éloignement... Le quotidien militaire peut fragiliser les équilibres personnels et familiaux. Consciente de ces enjeux, la sécurité sociale des militaires propose à ses assurés un nouvel outil de prévention en santé :

l'application PepPsy & CNMSS.

Développée avec le soutien d'experts en psychologie, l'application s'appuie sur des techniques éprouvées : psychologie positive, méditation, cohérence cardiaque, EMDR...

PepPsy & CNMSS, c'est un engagement et un objectif clairs : renforcer la résilience de la communauté militaire, améliorer l'équilibre vie professionnelle - vie personnelle, réduire les ruptures de parcours tout en favorisant une meilleure condition opérationnelle.

Disponible sur le compte CNMSS, l'application est gratuite et sécurisée.



Première des cinq frégates de défense et d'intervention (FDI) commandées par la France, la FDI Amiral Ronarc'h est arrivée à son port d'attache, Brest, le 19 septembre lors d'un accostage attendu. Elle a été réceptionnée par la Marine le 17 octobre et sera admise au service actif en 2026.

FDI AMIRAL RONARC'H

Passage de relais

ENTRE NAVAL GROUP ET LA MARINE





© S. MARC/MN

02



© MN



04

© K. AUGER/MN

01. CONSTRUISTE À LORIENT, la première FDI française, l'Amiral Ronarc'h, a quitté ce port le 15 septembre, sous le regard de toutes les équipes de Naval Group ayant participé à sa construction et de nombreux spectateurs.

02. AVANT DE RALLIER SON PORT

D'ATTACHE, la frégate a fait un passage dans l'anse du Poulmic, devant l'École navale, où elle a mis en œuvre l'un de ses deux semi-rigides embarqués. Parmi les autres vecteurs que peut embarquer la FDI : un hélicoptère et un drone aérien.

03. APRÈS QUELQUES JOURS D'ESSAIS EN MER, la FDI Amiral Ronarc'h a franchi les passes du port de Brest le 19 septembre, accueillie, avec les honneurs, par l'Abeille Bretagne et ses canons à eaux.

04. FIDÈLE À LA TRADITION, la frégate a tiré 13 coups de canons pour saluer l'autorité commandant la Force qu'elle ralliera. Le salut a été rendu coup pour coup.

IMMERSION

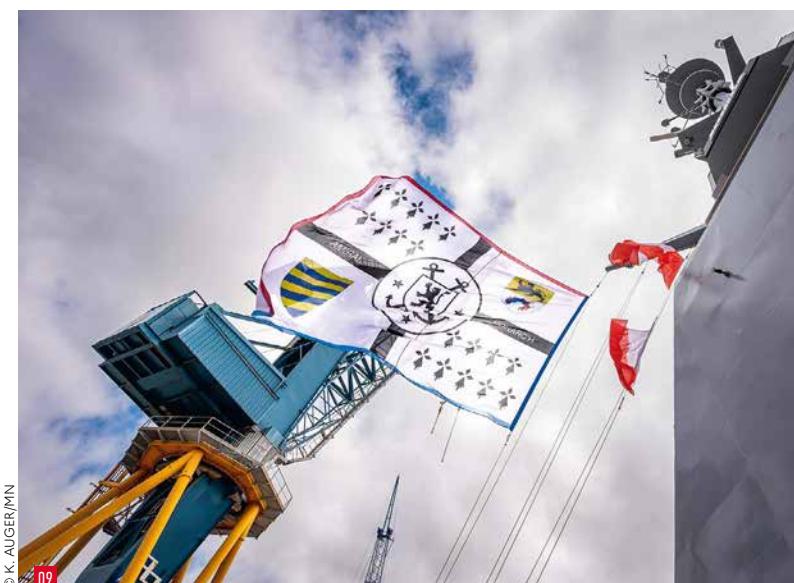


05. À LA PASSERELLE DU NAVIRE, le vice-amiral d'escadre Jean-François Quérat, commandant l'arrondissement maritime de l'Atlantique, et le contre-amiral Jean-Marc Bordier, adjoint, à Brest, de l'amiral commandant la Force d'action navale, ont assisté à ce premier accostage.

06. À QUAI, LES FANIONS DES UNITÉS basées à Brest ont accueilli, accompagnés de deux sonneurs, ce navire de 120 mètres de long et de 4 500 tonnes.



07. POUR L'ACCOSTAGE,
le commandant de l'Amiral Ronarc'h, le capitaine
de vaisseau Nicolas Guiraud,
a pris les commandes du navire
depuis un pupitre déporté
sur la passerelle extérieure.



08. EN PLUS DE SON ÉTRAVE INVERSÉE, la FDI possède une
mâture très reconnaissable qui embarque de multiples
capteurs électroniques, dont un radar plaques, qui
participent à faire d'elle une frégate « tout numérique ».

09. LES CINQ FDI COMMANDÉES PAR LA FRANCE, dont les
livraisons vont s'échelonner jusqu'en 2032, portent le
nom d'amiraux du XX^e siècle. Ici l'Amiral Pierre-Alexis
Ronarc'h, reconnu pour sa défense du front de l'Yser lors
de la bataille de Dixmude, ainsi que pour son accession
au poste de chef d'état-major de la Marine à la fin
de la Première Guerre mondiale.

EV2 TITOUAN LECHEVALLIER

PASSAGE DU CYCLONE CHIDO À MAYOTTE

L'archétype des opérations À DOMINANTE HUMANITAIRE (HADR)

Le 14 décembre 2024, l'île de Mayotte subissait de plein fouet le passage du cyclone tropical Chido. Ce phénomène météorologique aux conséquences catastrophiques pour la population a donné lieu à une opération à dominante humanitaire (HADR). En effet, lorsque les moyens civils sont jugés « inexistants, inadaptés, insuffisants et indisponibles », les armées peuvent être sollicitées en complément des forces de sécurité civile. Un dispositif dans lequel la Marine nationale peut être sollicitée.



Le vendredi 13 décembre 2024 à 22h, Météo France déclenche une alerte cyclonique rouge. Depuis quatre jours, les équipes de prévision suivent une dépression tropicale en océan Indien et prévoient un passage de l'œil du cyclone sur Mayotte. La réalité a confirmé ces prévisions puisque celui-ci va toucher le nord de l'île dès le lendemain matin. Le cyclone Chido est alors classé en catégorie 4, boosté par un océan surchauffé, dont la température de surface avoisine les 30°C. Un scénario inédit à Mayotte depuis plus de 90 ans – même si l'île de la Réunion a connu des événements similaires voire plus intenses ces dernières années. Le passage du cyclone va être dévastateur. Les rafales ont avoisiné les 250 km/h au nord de Petite-Terre et Grande-Terre, accompagnées de fortes pluies (176 mm, soit l'équivalent d'un mois de

pluie en l'espace de 12 heures). Au large, les vagues dépassent les cinq mètres, les plus hautes pouvant atteindre neuf mètres. Ces données ne révèlent qu'une partie de la réalité puisque le réseau de capteurs météo a cessé d'émettre avant la fin de l'épisode cyclonique.

Chido a frappé en outre un territoire très vulnérable, où un tiers de la population mahoraise, environ 100 000 personnes, vit en habitat précaire. Résultat : toits arrachés, poteaux électriques au sol, hôpital dévasté... Dès la levée de l'alerte rouge, un premier avion de la sécurité civile décolle de La Réunion, distante de près de 1500 km, acheminant matériel de secours et personnel médical.





© D. PLATA

Pour les situations d'assistance aux populations, comme les catastrophes naturelles telles que Chido, les armées peuvent être sollicitées en complément des forces de Sécurité civile selon la règle des « 41 », c'est-à-dire lorsque les moyens civils sont jugés inexistant, inadaptés, insuffisants et indisponibles. Ce type d'opérations se nomme ISU, pour interventions de secours d'urgence, ou HADR en anglais pour *Humanitarian assistance and Disaster Relief*. Pour faire face à la situation catastrophique, l'État choisit de mobiliser des moyens militaires.

Très rapidement, une chaîne de soutien nationale est créée. Premier objectif : mettre en place un pont aérien. Des A400M partent de la base aérienne (BA) 123 d'Orléans, pour certains dès le 14 décembre au soir, dans le but de rallier la BA 181 de La Réunion. Plus de treize tonnes de matériel d'urgence ainsi qu'une trentaine de membres de la Sécurité civile sont acheminés pour aider les forces sur place.

Un hub logistique est mis en place à La Réunion ; il accueille puis livre le matériel médical et humanitaire, selon des rotations quotidiennes. Sur la mer, la Marine déploie en urgence plusieurs navires pour renforcer les capacités d'acheminement

de fret. Le bâtiment de soutien et d'assistance outre-mer (BSAOM) *Champlain* transporte à chaque rotation plus de 100 tonnes de vivres, d'eau et de matériel médical. La frégate de surveillance *Floréal*, avec son hélicoptère Panther,

encore l'ouragan Irma, à Saint-Martin en 2017 avec des vents de 280 km/h avaient fait des dégâts. Ce dernier reste le plus coûteux de l'histoire moderne, les pertes sont estimées à plus d'un milliard d'euros pour les territoires français – et à près de 90 milliards de dollars au total. À titre de comparaison, le coût total des dégâts causés par le cyclone Chido a été évalué à près de 800 millions d'euros.

Avec le changement climatique en cours, les phénomènes extrêmes ne sont pas forcément plus nombreux mais plus intenses,

“ Le BSAOM *Champlain* a transporté à chaque rotation plus de 100 tonnes de vivres, d'eau et de matériel médical ”

participe également à l'opération. À terre, les opérations sont menées par les Forces armées dans la zone sud de l'océan Indien (FAZSOL). La brigade militaire de la Sécurité civile est fortement sollicitée.

Très rapidement, et de manière inédite, un bataillon de reconstruction – le BATREC AUROCH – est créé. Composé d'experts du 31^e régiment du génie et placé sous le commandement du COMSUP FAZSOL, ces sapeurs, rompus aux situations de crises, évaluent les besoins et participent sur la durée à la reconstruction de l'île.

Cette catastrophe naturelle, n'a hélas rien d'exceptionnel : le cyclone Belal à La Réunion en janvier 2024 ou

soudains et souvent associés à des inondations, liés aux pluies ou aux vagues-submersion. La multiplication d'événements extrêmes risque de mettre sous tension les moyens de Sécurité civile tout au long de l'année en fonction de la géographie et de la saisonnalité des outre-mers français. Dans un futur proche, il faudra être capable d'intervenir plus souvent, ce qui requiert des adaptations et de l'anticipation dès aujourd'hui. ●

SARAH MERCIER-TIGRINE

Conseillère scientifique du secrétariat climat et défense de l'état-major des armées (EMA)

LOUIS FIDEL

Conseiller développement durable de l'EMA



CULTURE

Agenda

60

Histoire

62

À l'heure du dégagé

64

Le saviez-vous ?

66

AGENDA

JUSQU'AU **15/11**

« MAMAN LES PETITS BATEAUX »



Chanter l'écologie aux enfants. C'est ce que propose l'autrice-illustratrice Pauline Kalioujny en détournant de célèbres comptines pour aborder les écosystèmes marins et la sauvegarde des océans. L'exposition est visible du mardi au samedi de 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h ainsi que le mercredi de 10h30 à 18h. L'illustratrice propose également un atelier dessin pour les enfants le samedi 8 novembre de 16h à 17h.

QUAND ?

Jusqu'au samedi 15 novembre 2025

OÙ ?

Médiathèque Jacques Prévert, Dives-sur-Mer (14)

COMBIEN ?

Gratuit sur inscription

JUSQU'AU **29/11**
FORUM INNOVATION DÉFENSE 2025

QUAND ?

Du 27 au 29 novembre

OÙ ?

Hall 2.2, Paris Expo Porte de Versailles, Paris (75)

COMBIEN ?

Gratuit sur inscription



Le Forum innovation défense est de retour au parc Paris Expo de Versailles pour sa 5^e édition. Durant trois jours seront rassemblés tous les acteurs ministériels de l'innovation et leurs partenaires. Une centaine d'innovations, soutenues par le ministère des Armées, seront présentées dans un village d'exposition organisé en cinq quartiers. Ce salon offre l'opportunité de discuter avec les porteurs de projet, de découvrir la diversité et la qualité des projets d'innovation de défense. Les deux premiers jours sont réservés aux professionnels, tandis que le samedi sera une journée recrutement, ouverte au grand public.

JUSQU'AU **30/11**
UN NOUVEAU SALON DU NAUTISME

Après plusieurs années sans un salon dédié au nautisme dans la capitale, la Fédération des industries nautiques (FIN) organise le « Paris Nautic Show » au Parc des expositions de Paris Le Bourget. Au programme : 350 exposants répartis dans deux halles et 300 bateaux exposés, tant pour les professionnels que pour les plaisanciers et les curieux.



QUAND ?

Du 26 au 30 novembre 2025

OÙ ?

Paris Le Bourget (93)

COMBIEN ?

14 € plein tarif / gratuit pour les étudiants, -16 ans, titulaires du permis bateau, licenciés fédération française de voile

06/12

LE
ESCALE MUSICALE
AVEC LA MARINE

JUSQU'AU 15/01/26

MARINS ET THÉÂTRE :
UN MÊME NAVIRE

Si rien ne semble lier le théâtre et la mer, ce sont pourtant les marins qui assuraient la « machine » dans les théâtres durant la saison hivernale. Pourquoi ? Parce qu'ils ne naviguaient pas en hiver jusqu'à une certaine époque, et qu'ils maîtrisaient parfaitement l'art des noeuds et des poulies. C'est donc tout naturellement que le photographe Stéphane Lavoué dresse un parallèle onirique et fouille la mémoire commune entre les marins et les salariés de la Comédie-Française dans l'exposition « Navire amiral » qui s'est installée depuis le 11 septembre le long de l'escalier d'honneur du temple du théâtre français à Paris. Prochaine

Avis aux mélomanes, la Musique de la Marine nationale fait escale au Grand Théâtre de Lorient pour un concert au répertoire éclectique. De la musique militaire aux plus grands classiques français, en passant par des créations originales, l'orchestre composé de 76 musiciens professionnels offre au public un savoureux mélange de percussions, de cordes et de vents pour un voyage sensible entre harmonie et virtuosité.

QUAND ?

6 décembre à 18h00

OÙ ?

Salle Marie Dorval, Théâtre, Lorient (56)

COMBIEN ?

10 €



escale de l'exposition : la Bretagne, aux Ateliers des Capucins et au musée de la Marine de Brest au printemps 2026.

QUAND ?

Jusqu'au 15 janvier 2026

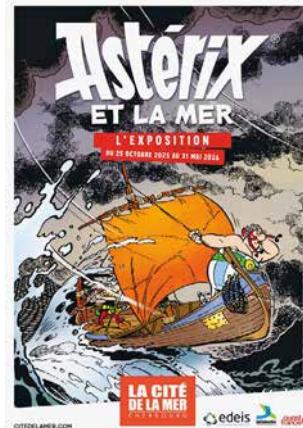
OÙ ?

Escalier d'honneur, Comédie-Française, place Colette Paris (75001)

COMBIEN ?

Accessible aux détenteurs d'un billet pour une représentation théâtrale de la Comédie-Française

31/05/26

JUSQU'AU
ASTÉRIX (ET OBÉLIX)
ET LA MER

Au fur et à mesure des bandes dessinées de Goscinny et Uderzo, Astérix et Obélix ont navigué sur toutes les mers du globe. Leurs aventures maritimes sont décryptées et exposées depuis le 15 octobre à la Cité de la Mer de Cherbourg. Au cœur de cette ancienne gare maritime transatlantique, découvrez ou redécouvrez les planches de cette BD mythique au travers de jeux, de dessins, d'écrans géants...

QUAND ?

Jusqu'au 31 mai 2026

OÙ ?

La Cité de la Mer, Cherbourg-en-Cotentin (50)

COMBIEN ?

10 € adulte / 7,5 € enfant (de 5 à 17 ans inclus) / gratuit pour les moins de 5 ans

LE CAPITAINE oublié DE LA GUERRE D'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE

Par sa prodigieuse faculté à resurgir des abîmes dans lesquels son tempérament l'a maintes fois plongé, le marin Pierre Landais a participé sur mer aux événements qui ont jalonné le XVIII^e siècle, de la guerre de Succession d'Autriche à la Révolution, en passant par l'Indépendance américaine. Hélas, sa « mauvaise tête », pour reprendre les mots de Benjamin Franklin, a compromis sa postérité, et sa féroce rivalité avec John Paul Jones l'a condamné à l'infamie.

Né en 1734 à Saint-Malo, Pierre Landais débute sa carrière sur des corsaires pendant les guerres de Succession d'Autriche (1744-1748) et de Sept ans (1757-1763), à la fin de laquelle il rejoint la Marine royale en tant qu'officier bleu. Sa réputation lui vaut d'être engagé en 1767 sur l'*Étoile* pour accompagner Bougainville lors de son tour du monde. Il commande le bateau de découverte, mais est démis de ses fonctions pour avoir tiré sur des indigènes aux Nouvelles Hébrides. Le prestige de cette circumnavigation va néanmoins accélérer sa carrière. Promu capitaine de brûlot en mars 1773, il prend, à Rochefort, le commandement du *Flamand* qui reste malheureusement à quai, avec de lourdes conséquences financières pour le Malouin. Cette source d'amertume devient fleuve lorsqu'il est envoyé fin 1775 à Brest comme lieutenant de port alors qu'une ordonnance royale sépare le corps des officiers de vaisseau de celui des



officiers de port. Landais y voit une manœuvre du ministre Sartine pour lui nuire. Sa décision est sans appel : outré, il claque la porte de la Royale.

À la rencontre de Benjamin Franklin

En 1776, les États-Unis déclarent leur indépendance et missionnent Franklin en France. Landais va saisir sa chance. En mars 1777 lui est attribué, grâce à Beaumarchais, le commandement de l'*Heureux*. Ce navire, officiellement marchand, est en réalité chargé d'armes et embarque des passagers comme le baron prussien von Steuben, futur père de l'infanterie américaine. Pour augmenter ses chances d'échapper aux Anglais, mais aussi par esprit de revanche, il rebaptise l'*Heureux* en... *Flamand*, alors qu'il appareille de Marseille, en septembre. Ils atteignent le Massachusetts le 1^{er} décembre après une traversée difficile, entre mutinerie et tempêtes. Landais déchante très vite. La Navy ne lui paie pas la récompense promise, ni ne lui attribue de

commandement. Le contexte de la signature du traité d'alliance, l'appui de Steuben et de La Fayette après sa traversée réussie, vont retourner la situation. Arrive l'état de grâce : il est naturalisé américain et le Congrès lui confie le commandement de l'*Alliance*, une frégate en construction. Un rôle difficile pour un Français, catholique, au milieu de ceux qui étaient il y a peu ses adversaires. Le tempérament de Landais, qui nouera des relations exécrables avec son équipage, n'arrange rien. Début 1779, l'*Alliance* rapatrie La Fayette en France. La traversée, marquée par une terrible tempête et une tentative de mutinerie déjouée non loin des côtes britanniques, est un nouveau succès qui va paradoxalement s'avérer fatal pour Landais. Tandis que la difficile gestion des mutins à Brest ajourne son retour en Amérique, La Fayette chante ses louanges à Franklin. Le docteur-ambassadeur décide alors d'envoyer l'*Alliance* à L'Orient et de placer Landais sous les ordres de Paul Jones, au profit duquel le roi met à disposition le *Bonhomme Richard* et un escadron pour harceler les Anglais dans leurs approches. On n'aurait pu faire plus mauvais alliage. La détestation de Landais pour Paul Jones est immédiate. Pour ne rien arranger, leur premier

appareillage, en juin, se solde par un abordage entre leurs deux navires. Et tout ira de mal en pis jusqu'à la bataille de Flamborough Head, le 24 septembre, au cours de laquelle Paul Jones acquiert la gloire... et accuse Landais d'avoir tiré sur le *Bonhomme Richard* pour le couler. Les faits sont peu vraisemblables ; mais s'il est possible que le

de l'*Alliance* à Boston en septembre, il en est chassé, jugé et renvoyé de la Navy.

Landais revient en France en 1789, peu avant la Révolution. Les difficultés de la Marine et l'émigration des officiers lui offrent une réintroduction au grade de capitaine de vaisseau, en juillet 1792. Il commande le *Patriote*,

participe à l'expédition de Sardaigne, est promu contre-amiral en janvier 1793 puis prend la tête d'une division de l'escadre de Brest. Hélas, son tempérament s'accorde mal des excès de cette époque. L'indiscipline des

équipages, sa défiance maladive, et les mutineries de Quiberon le conduisent à démissionner. Sa fin de vie est un long purgatoire, qu'il passe aux États-Unis à mendier les primes qui ne lui ont jamais été versées. Il meurt à New-York en 1820 dans le dénuement. ●

CV VINCENT GUÉQUIÈRE

Le capitaine égaré, de Vincent Guéquier, Paulsen, 384 p., 21 €.



Arrive l'état de grâce : Landais est naturalisé américain et le Congrès lui confie le commandement de l'*Alliance* »

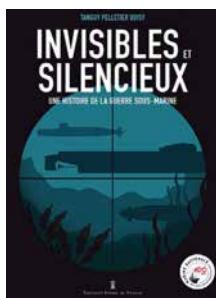
commodore y ait cru sincèrement, il est certain que c'était l'occasion de se débarrasser de l'encombrant Landais que Franklin, malgré ses doutes, relève de ses fonctions. La colère du Malouin, qui conteste la légitimité de Franklin à prendre cette décision, va le conduire à un acte insensé et tragique. Instrumentalisé par Arthur Lee, ennemi intime de Franklin, il rejoint l'*Alliance* à L'Orient et profite de l'absence de Paul Jones pour en reprendre le commandement, en juin 1780, et appareiller pour l'Amérique. Si son retour est salué par ses hommes, très vite des tensions apparaissent. Elles aboutissent au naufrage intérieur de Landais qui est démis de son commandement, en mer. À l'arrivée

À L'HEURE DU DÉGAGÉ

À lire

HISTOIRE

LA GUERRE SOUS-MARINE

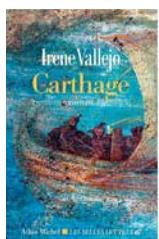


Aussi convoités que redoutés, les sous-marins des grandes puissances navales sillonnent depuis des décennies les profondeurs, invisibles et silencieux. Bien que souvent montrés à l'écran, leur rôle et leur fonctionnement sont encore méconnus du grand public. Le capitaine de corvette Tanguy Pelletier Doisy propose une plongée dans le quotidien des sous-mariniers mais aussi dans les archives des différentes marines du monde, pour retracer la création et l'évolution de ces engins. Bijoux technologiques et atouts hautement stratégiques, les sous-marins sont ici décryptés et vulgarisés, documents à l'appui, par un marin. Un ouvrage utile. **T. L.**

Invisibles et silencieux, de Tanguy Pelletier Doisy
Pierre de Taillac, 400p., 26,90 €.

ROMAN

SUR LES TRACES DE L'ÉNÉIDE

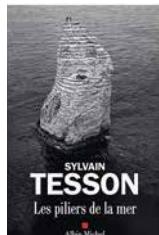


« Écris, Virgile, un poème sur la guerre, le courage des hommes et les destins de Rome. » Ainsi la romancière espagnole Irene Vallejo fait-elle parler l'empereur Auguste dans cette fresque mythologique revisitée de façon très contemporaine. Sous sa plume se déploie l'histoire d'amour du Troyen Enée (fondateur de Lavinium, à l'origine de Rome) et de la reine Elissa, contée à l'origine par le poète Virgile dans *L'Enéide*. Fuyant Troie, Enée fait naufrage sur les rives de Carthage, puissante cité dirigée par Elissa qui lui offre l'hospitalité. Irene Vallejo s'amuse alors à rejouer l'histoire : et si le Troyen, las de 10 années de guerre contre les Grecs, n'avait pas rejoint l'Italie comme annoncé par une prophétie ? Le roman interroge le choix cornélien entre aimer et régner, passion et pouvoir, et montre la solitude du commandement à l'instar des exilés, en quête de consolation. Chant antique magnétique, *Carthage* renoue brillamment avec une tradition littéraire perdue. **N. S.**

Carthage, de Irene Vallejo
Albin Michel, 288 p., 21,90 €.

ESSAI

LES SENTINELLES DE ROCHE



Il prise par-dessus tout la difficulté. « À vaincre sans péril, on triomphe sans gloire » pourrait être sa devise. Grimpeur de l'extrême, l'écrivain Sylvain Tesson s'est attaqué à un nouveau défi : la conquête des stacks, ces aiguilles de granit rose, de lave grenat et de basalte ébène, de grès aux reflets violets, de schiste verdâtre et de calcaire pâle, qui se dressent telles des colonnes dans le bouillonnement des vagues, à quelques encablures du rivage. « Les stacks sont des dieux », nous apprend l'auteur qui les pare de toutes les qualités. Le voilà parti avec son compère, à la conquête de ces lieux devenus métaphores, à la pointe du monde, « qu'il est difficile d'atteindre, urgent de quitter, inutile de gagner ». Une prouesse sportive, une quête spirituelle et une ode à la liberté. **N. S.**

Les piliers de la mer, de Sylvain Tesson
Albin Michel, 223 p., 21,90 €.

ROMAN

DE LA SEINE AU MISSISSIPI



Paris, 1720. La mère supérieure de la Salpêtrière est mandatée pour sélectionner une centaine de femmes « volontaires » qui seront envoyées en Louisiane afin d'y épouser des colons français. Trois d'entre elles, Charlotte, Pétronille et Geneviève, embarquent à bord de *La Baleine* dans une traversée difficile de l'Atlantique. « Personne ne leur a expliqué où elles seraient logées ce soir, dans combien de temps elles seraient fiancées. On ne dit pas tout aux femmes. » Après huit ans de recherches et d'écriture, Julia Maye signe son quatrième ouvrage, une fresque historique envoûtante comme le bayou. Entre ouragans, pandémies et guerres de territoires, l'auteure nous offre une terrible immersion au cœur des expéditions coloniales. **C. M.**

La Louisiane, de Julia Maye
Le Livre de Poche, 576 p., 10,40 €

À voir

FILM

LE COMMANDO PONCHARDIER FÊTE SES 10 ANS



© L.-K. ROQUAIS

Voilà 10 ans que le ministre Jean-Yves Le Drian a acté la création du commando Ponchardier. Un commando d'appui, qui vise à épauler les cinq commandos d'assaut de la FORFUSCO (Force maritime des fusiliers marins et commandos). Composé de quatre escouades – terre, mer, air et moyens spéciaux – l'unité est héritière de l'amiral Ponchardier qui fut décoré de la Légion d'honneur et nommé Compagnon de la Libération. Ce 11 septembre 2025, le commando Ponchardier a fêté ses 10 ans. Une décennie de bons et loyaux services auprès des autres commandos pour les projeter sur les théâtres d'opérations. Un engagement sans faille que l'on retrouve dans un film de quatre minutes qui retrace l'histoire de l'amiral Ponchardier (et de son carnet) ainsi que de l'unité qui porte son nom. Grâce à l'immersion pendant plusieurs semaines du vidéaste bénévole Lou-Kevin Roquais auprès des quatre escouades, le film illustre le travail quotidien de tous les membres du commando. Accompagnées d'une voix immersive, les belles images prises à terre, en mer, dans les airs et dans les ateliers nous plongent au cœur d'une unité innovante et combattante. Une belle mise en avant du savoir-faire perpétué depuis une décennie par les différents marins passés par cette unité. **T. L.**

Disponible sur la chaîne Youtube de la Marine

À écouter

PODCAST

ALBERT 1^{ER} DE MONACO, UN PRINCE MARIN



© J.-L. TÉTART/EPAD/DÉFENSE

Bien que futur prince de Monaco, dès son plus jeune âge Albert 1^{er} (1848-1922) vagabonde en forêt et sur le littoral. Très tôt il se passionne pour la nature et tout spécialement pour la mer, qu'il observe lors d'embarquements avec des pêcheurs méditerranéens qui appareillent non loin du château de ses parents. C'est cette double vie, de marin aventurier et de futur prince de Monaco que le journaliste Laurent Vareille raconte pendant 17 minutes dans son podcast produit par Radio France. Il y décrypte comment cette passion de la mer, complétée par de solides connaissances en sciences et en navigation, a amené le prince de Monaco à être l'un des pionniers de l'océanographie. **T. L.**

À écouter sur francebleu.fr

Allez
plus loin



Le saviez-vous ?

DEUX MINUTES QUATORZE



Vous avez deux minutes quatorze pour vous mettre en tenue de cérémonie ! » Quel marin n'a pas entendu cette phrase lors de sa formation initiale ? Pendant ce premier contact avec l'institution militaire, le jeune engagé doit apprendre à tout faire avec une

grande célérité. Ce qui n'est pas toujours le cas dans le civil. Mais pourquoi 2 minutes 14 ? Malgré de nombreuses recherches, il n'existe pas de source officielle ou unique qui l'explique. L'expression semble avoir émergé de la langue familière des marins pour se moquer des

ordres urgents ou irréalistes. C'est un chiffre arbitraire, si précis qu'il en devient absurde et permet donc d'attirer l'attention du jeune engagé. Ce n'est pas un chiffre rond, comme cinq minutes, ce qui renforce son côté caricatural ou aberrant. **Ph. B.**

Envoyez ce bon de commande complété et accompagné de votre règlement à :

ECPAD - SERVICE ABONNEMENT
2 à 8 ROUTE DU FORT - 94205 IVRY-SUR-SEINE CEDEX

accompagné de votre règlement par chèque bancaire ou postal, établi à l'ordre de : **Agent comptable de l'ECPAD**.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Localité :

Code postal : Pays :

Téléphone :

Email :

ABONNEZ-VOUS !

Coupon uniquement valable jusqu'au 31/12/2025 – Changement de tarifs au 1^{er} janvier 2026

TÉL. : 01 49 60 52 44

| | | 1 AN (10 n ^o s + HS) | 2 ANS (20 n ^o s + HS) |
|----------------|-----------------------|------------------------------------|-------------------------------------|
| Tarif normal | France métropolitaine | 27,00 € | 53,00 € |
| | Drom-Com | 46,00 € | 88,00 € |
| | Étranger | 55,00 € | 106,00 € |
| Tarif spécial* | France métropolitaine | 24,00 € | 46,00 € |
| | Drom-Com | 41,00 € | 81,00 € |

Prix TTC, sauf (HT) pour l'étranger. (*) Le tarif spécial est conditionné par l'envoi d'un justificatif par le bénéficiaire. Il est réservé aux amicalistes, réservistes, jeunes de moins de 25 ans ainsi qu'aux personnels civils et militaires de la défense, aux mairies et correspondants défense.



Je souhaite recevoir une facture

Pour vous abonner directement en ligne,
FLASHEZ CE QR CODE



**75 ANS
DE PRÉVOYANCE MILITAIRE
ET D'ENTRAIDE**

**ENGAGÉS POUR TOUS
CEUX QUI S'ENGAGENT**

© Association Tégo / Matthieu Dounaire

L'association Tégo, avec ses partenaires assureurs ainsi que les acteurs institutionnels et associatifs, répond aux besoins spécifiques du métier de militaire et accompagne durablement ses adhérents qui font face à des difficultés.

L'association Tégo met à profit son expertise au service d'un accompagnement humain dédié aux membres de la Communauté Défense et Sécurité.

ARMÉE DE TERRE VS MARINE NATIONALE

STADE JEAN MOULIN, SURESNES

11 NOVEMBRE - 13H (FEMMES) & 15H (HOMMES)

OUVERTURE DU STADE À 11H

5€ L'ENTRÉE (1€ -12 ANS)

ANIMATIONS ET RESTAURATION SUR PLACE



BILLETTERIE



© M. ROUSSEAU/ARMÉE DE TERRE



TOUS LES BÉNÉFICES SERONT REVERSÉS AUX ASSOCIATIONS D'AIDE AUX BLESSÉS ENTRAIDE MARINE - ADOSM ET TERRE FRATERNITÉ